

UTILISATION DU VIDEOTEX
POUR LA VULGARISATION ET L'AIDE A LA
DECISION DANS LE MONDE RURAL



J.F. GIOVANNETTI

Juin 1980

P L A N

INTRODUCTION	1
<u>LE VIDEOTEX</u>	1
I. INTRODUCTION	1
II. LE VIDEOTEX	1
III. SYSTEMES EXISTANTS EN FRANCE	4
1. LES DIFFERENTES EXPERIENCES	4
2. ANTIOPE	4
3. TELETTEL	10
4. L'ANNUAIRE TELEPHONIQUE	14
IV. LE VIDEOTEX EN GRANDE BRETAGNE	15
1. CEEFAC	15
2. ORACLE	15
3. PRESTEL	16
V. LE VIDEOTEX AUX ETATS-UNIS	18
1. QUBE	18
2. REUTERS NEWS SERVICE	19
VI. LES EXPERIENCES DE TELEINFORMATION AU JAPON	19
VII. QUELQUES EXPERIENCES PONCTUELLES	20
VIII. ESSAI DE TYPOLOGIE DE L'INFORMATION TRANSMISSIBLE PAR VIDEOTEX	21
1. TABLEAU COMPARATIF	21
2. CONCLUSION	21
<u>APPROCHE SECTORIELLE DE L'INFORMATION DESTINÉE AU MONDE RURAL</u>	23
A. IMPORTANCE SOCIO-ECONOMIQUE DU MONDE RURAL	23
I. INTRODUCTION	23
II. IMPORTANCE ECONOMIQUE DE L'AGRICULTURE FRANCAISE	24
III. LES CHANGEMENTS SOCIAUX	25
IV. TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	26
1. LES GRANDES EXPLOITATIONS	26
2. LES EXPLOITATIONS DE POLY CULTURE DE TAILLE MOYENNE	26
3. LES EXPLOITATIONS DE POLY CULTURE TRADITIONNELLE	26
4. LES EXPLOITATIONS SPECIALISEES	27
5. L'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL	27

B. LE MONDE RURAL ET SES STRUCTURES DE REDISTRIBUTION DE L'INFORMATION	28
I. LA VULGARISATION	28
1. LE DECRET DU 11 AVRIL 1959	28
2. LE DECRET SUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU 4 OCTOBRE 1966	29
II. LA PRESSE AGRICOLE	33
1. LA PRESSE DEPARTEMENTALE ET REGIONALE	34
2. LA PRESSE AGRICOLE NATIONALE	35
III. L'INFORMATION AUDIO-VISUELLE DES AGRICULTEURS	37
1. LA RADIO	37
2. LA TELEVISION	38
21. TF 1 - A 2	38
22. FR 3	38
23. MUTUALITE AGRICOLE	38
24. TELEPROMOTION RURALE	39
3. LA PRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE	40
4. LES SUPPORTS AUDIO-VISUELS LEGERS	41
IV. LES NOUVEAUX PRODUITS POUR L'AIDE A LA DECISION DANS LE MONDE RURAL	42
<u>LE VIDEOTEX DANS LE MONDE RURAL</u>	44
I. ESSAI DE TYPOLOGIE DE L'INFORMATION DEMANDEE PAR LE MONDE RURAL	44
II. CHOIX DE LA REPONSE TELEMATIQUE	45
1. INFORMATION DE NATURE FONDAMENTALE	46
2. INFORMATION DE NATURE PRATIQUE	46
3. INFORMATION DE NATURE EVENEMENTIELLE	47
III. LES CONTRAINTES DE FONCTIONNEMENT	48
1. VIDEOTEX COMMUTE	48
2. VIDEOTEX DIFFUSE	48
IV. LES POSSIBILITES D'APPLICATION EFFECTIVE DU VIDEOTEX	49
CONCLUSION	51
ANNEXES	52
1. ANTIOPE	53
2. LISTE DES JOURNAUX AGRICOLES DEPARTEMENTAUX	58
3. PERIODIQUES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS DU MONDE RURAL	62
4. LISTE DES FILMS DE TELEPROMOTION RURALE AU SCMA	65
5. CENTRE DE PROMOTION RURALE RHONE-ALPES-AUVERGNE: LA BRUCELLOSE	66

INTRODUCTION

De plus en plus d'informations se font l'écho des récents progrès de la technologie de la communication. L'informatique et les télécommunications ont donné naissance à la télématique qui sert de tremplin à de nombreux "scénarios du futur". C'est dans ce cadre prospectif que nous nous sommes posé le problème de savoir quelle pourrait être la possibilité d'utiliser le vidéotex dans le monde rural.

Le vidéotex est l'utilisation du téléviseur domestique pour visualiser une information écrite dont les lettres ne sont pas photographiées, mais transmis directement en signaux codés.

Un tour d'horizon préalable des réalisations en vidéotex, à la fois, en France et à l'étranger, s'imposait car les projets se situent dans une forte compétition internationale, pour une fois essentiellement européenne. C'est ce que nous avons développé dans notre premier chapitre.

L'approche sectorielle que nous avons tentée ne pourrait pas non plus se faire sans une étude préalable des spécificités du milieu rural qui peuvent se faire jour encore en 1980 dans le domaine social et économique mais aussi dans le domaine des supports d'information. C'est notre deuxième chapitre.

Enfin, nous avons tenté de réaliser, selon une opération logique booléenne l'intersection de ces deux termes de notre recherche.

Cette dernière partie, pour des raisons évidentes, est moins développée que les précédentes : on se trouve à une étape située entre l'avant projet et l'étude de factibilité.

Cette dernière partie vaudra donc surtout par l'esquisse de la méthodologie qu'elle dessine.

I. INTRODUCTION

Si la téléinformatique n'a pas encore envahi le domaine des biens de grande consommation, trois types d'équipement de grande diffusion sont utilisables comme terminaux "à domicile" d'un réseau de transmission de données.

1. Les machines à traitement de texte qui peuvent devenir des périphériques d'ordinateurs, ou bien reliées entre elles par un réseau téléphonique, peuvent transmettre des textes de façon plus économique et plus performante que la télécopie classique.
Cette application, appelée télétext permettra le développement prochain de ce qu'on appelle déjà la courrier électronique.
2. Les postes téléphoniques à clavier sont un terminal avec réponse vocale utilisable pour le calcul, les renseignements ou les commandes ;
3. Le récepteur de télévision peut devenir le terminal domestique permettant la visualisation de caractères de tout système de transmission de données. Ces différentes applications de la télévision à la téléinformatique sont désignées par le terme récent de Vidéotex.

II. VIDÉOTEX

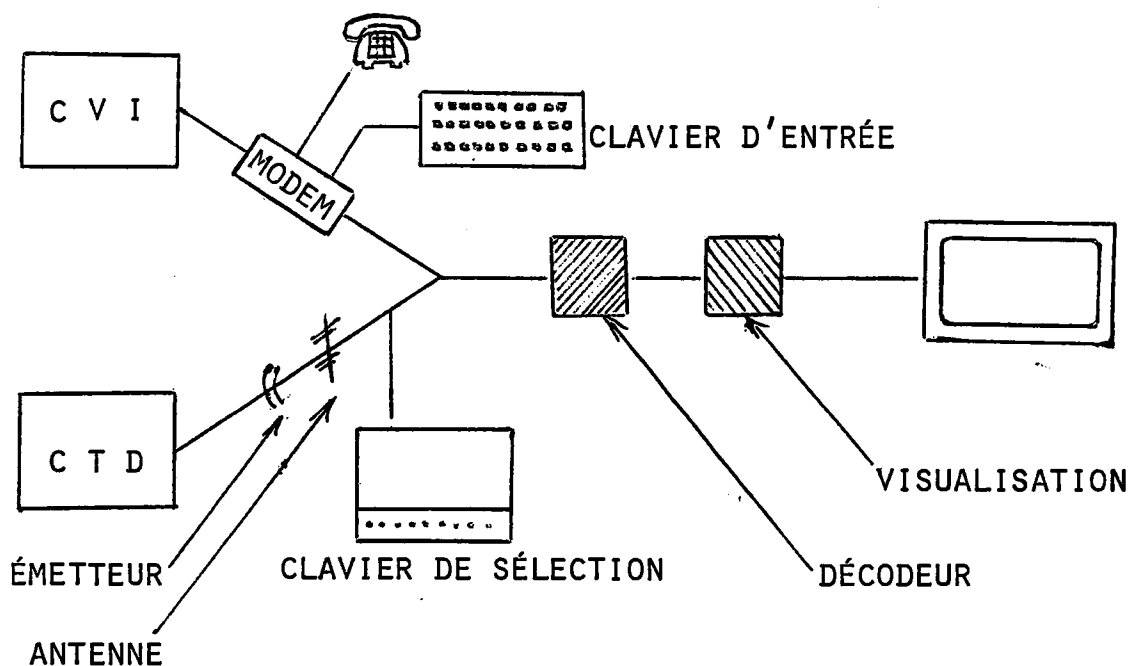
Le vidéotex recouvre donc l'ensemble des techniques téléinformatiques nécessitant la télévision comme terminal interactif.

Le principe mis en oeuvre est le suivant : un équipement comportant un clavier d'entrée, un modem ; un système de décodage et de visualisation des caractères est relié, d'une part au réseau téléphonique commuté, d'autre part à l'entrée vidéo du récepteur de télévision. Le centre émetteur est appelé "Centre de vidéotex interactif".

Schéma 1.

Si l'on n'utilise pas le réseau téléphonique commuté pour la transmission de données, mais le réseau de la télédiffusion, le clavier d'entrée est remplacé par un simple clavier de sélection agissant sur le démodulateur-démultiplexeur du système et permettant la sélection du type d'informations retenu parmi d'autres informations diffusées en permanence à partir du centre d'émission appelé centre de téletex diffusé.

Ces principes de fonctionnement sont actuellement les seuls utilisés en France par le système ANTIOPE et TELETEL.



CVI = CENTRE DE VIDÉOTEX INTERACTIF
 CTD = CENTRE DE TÉLÉTEXTE DIFFUSÉ

SCHÉMA 1

III. SYSTÈMES EXISTANTS EN FRANCE

1. LES DIFFÉRENTES EXPÉRIENCES

11. Le journal "Vidéo diffusion communication" diffuse sur des récepteurs de télévision classique situés dans 8 salles de départ d'Air Inter à Orly-Ouest un journal télévisé de 48 pages, sans son.
12. Une application semblable a été mise sur pied par le groupe Hachette-Edi 7 et le Provençal en 1978 à Marseille et à l'Hôtel Méridien de Paris. Il s'agissait de la diffusion de nouvelles sur écran terminal par abonnement et le journal était réalisé par une équipe de journalistes de l'Agence Reuter.
13. Un pas a été franchi avec TICTAC (Terminal Intégré Comportant un Téléviseur et Appel au Clavier) puis ANTIOPE (Acquisition Numérique et Télévisualisation d'Images Organisées en Page d'Ecriture) et enfin TITAN (Terminal Interactif par Téléphone et Appel par Numérotation) rebaptisé TELETEL (Téléphone et Télévision).

Ces différents systèmes de videotex ont été mis au point au CCETT de Rennes (Centre Commun d'Etudes de Télévision et de Télécommunications).

2. ANTIOPE

Dans le système TICTAC, précédemment évoqué, l'utilisateur se contentait de recevoir l'information sur laquelle il ne pouvait exercer aucun choix. Avec ANTIOPE, l'utilisateur n'est plus un récepteur passif, mais sélectionne lui-même, grâce à un clavier, l'information qu'il désire recevoir à partir d'un sommaire diffusé.

- Le dispositif technique est simple, il comprend ;
- un téléviseur modifié que l'utilisateur règle sur la fréquence ANTIOPE, de la même façon qu'il le ferait pour sélectionner une des trois chaînes. La modification nécessaire coûte 400 F;
 - un décodeur ANTIOPE dont le coût est de 10 000 F qui permet le décodage et la visualisation des caractères à partir des signaux reçus.

Le support de diffusion de l'information est le signal de télévision. Celui-ci est traité à l'émission et à la réception par le système DIDON (DIFFusion des DONnées).

A l'émission, le multiplexeur DIDON découpe le flot continu des données en paquet \llcorner à 32 octets, auquel est ajouté un préfixe de reconnaissance de 8 octets dont 3 servent uniquement à l'identification du magazine diffusé (étiquette).

A la réception, le démodulateur DIDON assure les fonctions symétriques de démodulation des paquets, reconnaissance des étiquettes et élimination des préfixes.

Une fois ce dispositif technique branché, l'utilisateur se voit proposer les différentes pages du sommaire qui énumère les différents magazines consultables. Une numérotation du sommaire permet sa sélection. Chaque page comprend 24 lignes de 40 caractères (comme pour Télétel que nous verrons plus loin).

Il y a 121 signes différents puisqu'aux 26 majuscules et minuscules de l'alphabet et aux 13 lettres sont ajoutés 10 chiffres, 36 signes de ponctuation, 8 signes utiles et deux symboles monétaires. Une trame grossière de petites raies offre de plus des possibilités de graphiques.

Le magazine complet d'ANTIOPE n'est pas encore diffusé actuellement mais seuls, quelques magazines spécialisés sont édités quotidiennement.

Le premier de tous fut Antiope Bourse qui est publié depuis mai 1977 à Paris.

L'étonnante caractéristique de ce magazine de 300 pages est une actualisation immédiate et permanente. Les informations boursières et les cotations sont ainsi diffusées tous les jours d'ouverture, de dix heures à seize heures. Il est constitué des rubriques suivantes :

- . 8 pages de tendances, palmarès, valeurs extrêmes du jour et de l'année, indicateurs, 15 dernières cotations à terme ;
- . 52 pages de valeurs à terme, classées alphabétiquement et par secteurs économiques ;
- . 136 pages pour les actions et obligations du marché au comptant ;
- . 7 pages de valeurs hors-cote faisant partie de l'échantillon "Monory" ;
- . 99 pages de valeurs cotées à l'étranger, soit plus de 1 500 titres ;

- . 5 pages pour l'or, les échanges, le marché monétaire ;
- . 7 pages sur les cours de rachat des SICAV ;
- . Des pages d'informations sur les opérations sur titres, les détachements de coupons, etc...

ANTIOPE Météo est conçu pour apporter au grand public des prévisions sur le temps, mais aussi des informations générales sur l'état des routes, le brouillard, la neige, etc... Il est réalisé directement à partir des données des ordinateurs de la météorologie nationale. Le service proposé est en abonnement annuel, aux prix de 800 F HT/mois, matériel, installation, maintenance et abonnement compris.

D'autres prestations de service de ce type sont ouvertes par ANTIOPE Poste édité par la Direction Générale des Postes à l'intention du personnel et des usagers ou par les magazines Antiope diffusés sur TF 1 ou A 2 et d'autres viendront probablement s'ajouter à ce qui existe déjà pour s'articuler en complémentarité par rapport aux services de Télételet.

ANTIOPE-SERVICES

SERVICES DIFFUSES SUR LES RESEAUX DE TDF AU 15 FEVRIER 1980

SERVICE	EDITEUR	RESEAU	NUMERO DE MAGAZINE	NOMBRE DE PAGES (variable selon les jours)	NUMERO DE PAGE DEFI-LANTE	JOUR DE DIFFUSION
ANTIOPE-BOURSE	CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE	Réseau Spécialisé	100	330		Lundi au Vendredi
ANTIOPE-POSTE	DIRECTION GENERALE DES POSTES	Réseau Spécialisé	2	50		Lundi au Vendredi
ANTIOPE-ANTENNE 2	ANTENNE 2	2	1	60	500	Mardi au Vendredi
ANTIOPE-METEO	METEOROLOGIE NATIONALE	2	117	39	50	Tous les jours
ANTIOPE-CRICR	CENTRE REGIONAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION ROUTIERES (Marseille)	1 Bis	0	9	50	Tous les jours
ANTIOPE-AFT (2)	ASSOCIATION POUR LA FORMATION DANS LES TRANSPORTS	1 Bis	3	15 (maquette)		Tous les jours
ANTIOPE-OREP	OFFICE REGIONAL DE L'EDUCATION PERMANENTE	3 Pic du Midi	3	90		Lundi au Vendredi
ANTIOPE-ALPES DE HAUTE PROVENCE	PREFECTURE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	3 Grande étoile	4	15		Lundi au Vendredi

L'expérience la plus riche d'enseignements dans le cadre de ce problème est sans contexte celle menée par l'Office Régional d'Education Permanente (OREP) de Pau.

L'OREP de cette région diffuse par l'émetteur régional du Pic du Midi des informations sur Pau et sa région. Ces informations diffusées sont celles que lui transmettent la majorité des grands services publics régionaux.

Ces informations sont d'une grande variété : le sommaire d'INFOREP (un des systèmes d'information) du 19.12.1979 comprenait par exemple :

1	sommaire affaires	:	3 pages
1	- agricole	:	33 pages
1	- concours, emplois, formation	:	23 pages
1	- social	:	3 pages
1	- pratique	:	12 pages.

Le public visé est donc lui aussi très diversifié :

- . le grand public avec les diverses informations pratiques, sociales, économiques et événementielles ;
- . les entreprises ;
- . les agriculteurs.

L'information est accessible dans un certain nombre de lieux publics : ce sont les mairies (ce choix est tout à fait légitime et pertinent lorsqu'on sait -ainsi que l'a confirmé une enquête du CEESI (Centre d'Etudes et d'Expérimentation des Systèmes d'Information) que la mairie est le pôle dominant de diffusions et d'échange d'informations en milieu rural), les centres sociaux et médico-sociaux, la mutualité agricole, le Crédit agricole, la Chambre d'agriculture, la Direction Départementale de l'Equipement, la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'O.R.E.P.

Dans ces lieux publics, une hôtesse en permanence sur place assure l'animation et la démonstration des différents services proposés.

Sa présence est un élément important de dynamisation mais aussi d'évaluation du système.

Durant cette phase de l'expérience - dont l'objectif est d'être promotionnel par rapport au service fourni - l'information est gratuite et a un caractère que l'on pourrait qualifier de "service public".

Dans le domaine agricole, les sources d'information retenues sont les suivantes :

- Mutualité sociale agricole ;
- C.R.A.M.A. ;
- Crédit Agricole
- Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs.
- F.N.S.E.A.
- A.D.E.R.
- Institut National des Appellations d'Origine (INAO)
- A.D.A.S.E.A.
- Services de la Chambre d'Agriculture
- Météo
- Office National Interprofessionnel des Céréales
- Service de la Protection des végétaux
- Direction Départementale de l'Agriculture
- Coopérative d'Insémination Artificielle
- Services Vétérinaires
- Le Sillon.

Le sommaire agricole du 19.12.1979 offrait :

- C 10 P SOMMAIRE AGRICOLE
- C 11 P A.D.C. Jurançon
- C 12 P Analyses de terre
- C 13 P - -
- C 14 P Céréales à paille
- C 15 P - -
- C 16 P Elevage taureaux
- C 17 P - -
- C 18 P - -
- C 19 P - -
- C 20 P Prix des céréales
- C 21 P Régime de commercialisation
- C 22 P Taxes sur les céréales
- C 23 P Taux de fermage
- C 24 P - - (suite)
- C 25 P Plans de développement
- C 26 P - -
- C 27 P - -
- C 28 P)Maladies parasitaires
- C 29 P)des bovins

- C 30 P Plan du grand Sud-Ouest
- C 31 P - - -
- C 32 P Prévisions des prix des porcs
- C 33 P Evolution des prix en 10 ans
- C 34 P Evolution revenu agricole/h
- C 35 P Rendement tabac
- C 36 P Mais de consommation
- C 37 P Nouveau minimum vieillesse
- C 38 P F.N.S. - 3 HA
- C 39 P Déclaration des changements
- C 40 P Marché des porcelets
- C 41 P Cotations régionales
- C 42 P Cotation des tourteaux
- C 43 P Marché d'Orthez - marché saisonnier
- C 44 P Météo agricole

Il est intéressant de voir en annexe 1 le contenu rédactionnel de quelques unes de ces pages.

Le premier bilan que l'on peut tirer de cette expérience (entretien personnel avec M. LOUBSENS, responsable Développement et Relations Extérieures) est la nécessité pour susciter l'intérêt de faire une information qui doit être :

- pointue dans son domaine : information de technicité élevée touchant un public très ciblé (ex : mammite et production de lait) ;
- ou bien actualisable : mercuriales (ex : cours du porcelet) mais aussi informations techniques conjoncturelles (ex : date préférentielle des semis de maïs).

----- 0 -----

33. TELETEL

Cette expérience s'inscrit dans un vaste plan d'ensemble visant à l'informatisation des foyers de plusieurs milliers de Français.

A. GIRAUD, Ministre de l'Industrie déclarait à 01 Informatique : "En 1985, 1 200 000 entreprises utiliseront de l'informatique et en 1990, plusieurs millions de ménages seront informatisés" (N° 133, oct. 1979).

M. SEGARD, Secrétaire d'Etat aux P.T.T. a pu dire que Télétel était le mariage à trois de l'ordinateur, du téléphone et du téléviseur (le 12/11/1979, au cours d'une journée-débat sur le Télétex). En effet, grâce à Télétel, un abonné au téléphone peut recevoir sur son récepteur de télévision les informations dont il pourra choisir le domaine, informations enregistrées au préalable et gérées par un ordinateur. Alors qu'Antiope est supportée par Télédiffusion de France, cette opération est mise en oeuvre par les Télécommunications. L'on peut parler à son sujet de système vidéotex commuté, par opposition au vidéotex diffusé que nous évoquions précédemment. Pour toute personne habituée à l'interrogation "on-line" de bases de données automatisées, bibliographiques ou factuelles, le principe du système n'est en rien novateur et ne fait que consacrer le téléviseur domestique comme terminal universel interactif.

L'opération commencera fin 1980 sur 2 000 foyers, répartis dans 6 communes du sud-ouest de Paris (de Versailles à Jouy-en-Josas).

Dans la pratique, cinq éléments sont nécessaires :

- un téléphone ;
- un modem (modulateur/démodulateur) pour la transmission des signaux (modem synchrone 75/1 200) ;
- un téléviseur couleur ;
- un décodeur branché sur ce téléviseur, qui transforme les signaux de ligne en signaux visualisables
- et un clavier alphanumérique pour choisir les références des informations auxquelles on veut accéder.

Télétel sera raccordé au réseau de télécommunications par le réseau téléphonique commuté. Cependant, dans l'éventualité d'une communication de grand volume (gros fournisseurs d'information, débit numérique important), le réseau de transmission de données TRANSPAC sera utilisé.

Le centre informatique de Télétel sera dans cette phase expérimentale l'ordinateur des Télécommunications de Vélizy. On serait tenté de parler de "centre serveur régional" si la différence d'ensoleillement entre Sophia Antipolis et Vélizy n'était pas si grande. La mémoire stockera 50 000 pages d'informations, chaque page comportant 24 lignes de 40 caractères. Cette capacité néanmoins étant relativement importante, on peut se demander quels seront les services proposés ?

Les informations disponibles seront en fait de plusieurs types, afin de toucher un large éventail d'utilisateurs, dans le cadre d'une application grand public :

- informations d'actualité nationale ou régionale ;
- revue de presse ;
- nouvelles utilitaires locales : météo, état des routes, dispositifs sanitaires de garde, cours du marché ;
- informations sur les associations locales : programmes des spectacles, communiqués ;
- consultation de fichiers documentaires : accès à diverses banques de données juridiques ou fiscales, horaires des chemins de fer ;
- réservation de billets de transport ou commande à des sociétés de ventes sur catalogue (imprimée ou disponible sur l'écran) ;
- possibilité de formation (enseignement assisté) et de récréation (jeux télévisés).

Cette utilisation "récréative" du vidéotex ne peut pas ne pas être rapprochée de l'expérience QUBE menée dans la ville de Columbus, aux Etats-Unis et évoquée plus loin.

Mais une application professionnelle de Télétel est envisagée. Elle permettrait d'offrir à faible coût des informations régulièrement mises à jour à de nombreuses catégories professionnelles : gestion de stocks, informations sur les différentes législations commerciales, informations fiscales, consultation de bases de données, etc... Le nombre des entreprises ou administrations prévoyant d'offrir un service à Vélizy était à la fin de 1979 supérieur à 100.

Les avantages d'un tel système sont à l'évidence considérables. On peut obtenir une information régulièrement actualisée dans des domaines très différents (dont, en fait, aucune liste exhaustive ne peut être dressée) et établir un véritable dialogue avec le système.

En matière de tarification, il faut distinguer les utilisateurs du système d'une part et les prestataires de service :

- Pour l'utilisateur : le coût total sera la somme de deux postes tarifaires distincts :
 - . L'utilisation du réseau téléphonique. Dans la zone-test, la tarification sera de 0,50 F pour 5 minutes ;
 - . La consultation des informations. Toutes les informations proposées par les services publics sont gratuites. Il en est de même pour les entreprises privées qui veulent avoir une action promotionnelle. Pour tous les autres services, le prix sera affiché sur l'écran et la consultation ne pourra s'effectuer qu'après acceptation de ce tarif. Des contrats directs avec le prestataire seront de toutes façons aussi souvent le cas, ainsi que l'attribution d'un numéro de code.
- Pour les prestataires : ils devront d'abord, et quel que soit leur statut, acquitter les frais relatifs à l'utilisation du terminal de composition (vacation horaire de 120 F TTC). Ce terminal permet de composer des pages et de les appeler à l'écran. Une trace photographique de chaque page est possible.

Le deuxième élément qui intervient pour les prestataires de service varie selon que ceux-ci gardent leurs données sur leur site ou bien qu'ils utilisent le système informatique de Télétel. Dans le premier cas, ils acquitteront, selon la tarification en vigueur au moment de la communication, les taxes normales pour usage de leur liaison spécialisée, ou de TRANSPAC de leur site au centre Télétel.

Dans l'autre cas, la taxation s'effectue à la durée de stockage et à la capacité de mémoire réservée. Un tarif dégressif est bien sûr prévu pour les gros fichiers (100 F au lieu de 300 F TTC la page), lié à un abonnement forfaitaire annuel de 12 000 F et pour 1 000 pages :

$$12\ 000 + (100 \times 1\ 000) = 112\ 000\ \text{F.}$$

Plusieurs points restent cependant dans l'ombre :

- . Télétel et l'ensemble des services qu'il proposera sera-t-il couvert par le monopole d'Etat concernant les transmissions et la diffusion ?
- . Qui sera chargé de la rédaction, y aura-t-il ou non de la publicité ?
- . et enfin et surtout, quelle information sera diffusée et à quel prix ?

C'est probablement le dernier point que l'expérience de Vélizy permettra d'éclaircir complètement. Cette action pilote ne s'est pas faite au hasard au niveau de la couche sociale choisie et "téléteélisable". Si le procédé technique fait en effet partie du protocole expérimental, il en est de même pour le contenu des programmes et leur taux d'interrogation par les usagers.

L'expérience de Vélizy devrait donc permettre de préciser, sur un certain échantillon, le besoin d'information d'une frange sociale déterminée. Elle devrait permettre aussi de voir quelle est l'adaptabilité réelle de l'utilisateur face aux contraintes d'interrogation du système pour une population socio-culturelle un peu plus évoluée que la moyenne française.

Les conclusions de l'enquête socio-économique de Vélizy sont :

- une population résidente : jeune, comportant très peu de personnes âgées et beaucoup d'enfants,
 - . avec peu d'étrangers,
 - . d'un niveau d'instruction élevé,
 - . avec beaucoup d'actifs, dont une majorité de cadres et professions libérales et relativement peu d'ouvriers,
 - . mobile, avec un taux de chômage assez faible.
- un environnement économique constitué :
 - . d'industries de haute technicité, en particulier électroniques,
 - . de commerces de grande surface (centre commercial de Vélizy II),
 - . de peu de commerces spécialisés,
 - . de peu de services.
- un habitat
 - . récent et confortable,
 - . de type collectif,
 - . souvent de location.
- un taux d'équipement en téléphones, automobiles et électroménager particulièrement élevé.

- des équipements collectifs souvent localisés en dehors de la commune, à Versailles notamment.

Dans l'ensemble, Vélizy présente donc le même type de caractéristiques que la région parisienne (Paris exclu), mais de façon nettement accusée.

Cette nécessité impérieuse du test sur le terrain explique aussi l'expérience d'un autre type qui va se réaliser à Nantes à la fin de l'année 1980. Des terminaux de vidéotex seront disposés dans les entrées de centres publics, en libre accès à une clientèle plus large et plus hétérogène que Vélizy, et permettant d'informer les gens sur les formalités nécessaires pour obtenir tel ou tel document administratif.

Cette hâte manifeste dans la mise en place de plusieurs opérations pilotes expérimentales traduit la volonté et la nécessité de se positionner sur le marché international à un moment où s'engage une formidable bataille industrielle et commerciale.

4 . L'ANNUAIRE TELEPHONIQUE

Un essai de consultation de l'annuaire téléphonique par vidéotex se mettra en place en 1982 dans l'Ille-et-Vilaine. 250 000 terminaux sont en projet. Chaque terminal se présentera sous la forme d'un écran noir et blanc miniaturisé et d'un clavier, intégrés dans le poste téléphonique. Le terminal pourra bien sûr être raccordé au réseau Télétel et donc avoir accès à d'autres bases de données que les données de l'annuaire, fût-il électronique.

IV. LE VIDEOTEX EN GRANDE BRETAGNE

En Grande Bretagne, comme nous l'avons vu en France, il existe des systèmes de vidéotex diffusés passant par le canal de la télédiffusion, et des vidéotex commutés passant un réseau de télécommunications.

Cependant, cette différence technique doit céder le pas à une classification basée sur le degré d'interactivité du système en évoquant d'abord les systèmes où l'utilisateur n'est qu'un récepteur passif de l'information, puis les systèmes où l'utilisateur peut sélectionner une information dans un sommaire proposé et enfin le système permettant un véritable dialogue entre les informations et l'utilisateur final.

1. CEEFAX (de "See facts", c'est-à-dire voir les faits en anglais)

Il s'agit d'un système de télétexte public supporté par la BBC et devenu opérationnel dès la fin de 1974. La première chaîne de télévision (BBC 1) diffuse un magazine d'une centaine de pages de nouvelles très rapidement actualisées. Ce sont des informations à caractère général, ou des informations sportives ou boursières.

La deuxième chaîne BBC 2 diffuse pour sa part des informations à caractère de renseignements généraux (horaires, nouvelles touristiques, annonces diverses).

Il est remarquable de noter que ces deux magazines n'ont pas entraîné pour les téléspectateurs anglais d'augmentation de la redevance télévisée.

Que ce soit pour Ceefax ou pour les autres systèmes de vidéotex que nous verrons ultérieurement, il faut souligner que la typographie sur le plan des caractères et des graphismes est bien inférieure aux procédés français : s'il n'y a pas de caractères accentués, inutiles en anglais, il n'y a pas non plus de possibilité de doublement en hauteur et en épaisseur des caractères, de clignotement, les dessins doivent être très simples ainsi que les graphiques, et l'emploi de photographies est impossible.

2. ORACLE qui signifie "Optical Reception of Announcements by Coded Line Electronics (c'est-à-dire réception optique de nouvelles au moyen de lignes électroniques codées) est le deuxième système anglais

de télétexte. Mais à la différence de Ceefax il n'est pas public et dépend de la chaîne privée de télévision ITV. Une particularité intéressante est que cette compagnie de télévision qui patronne ORACLE est composée de plusieurs sociétés distinctes qui distribuent pour chacune des programmes régionaux. D'où en plus de la partie magazine fournie par Londres (London Week End Television), la possibilité d'une régionalisation d'un certain nombre de pages des autres magazines. Ainsi, les nouvelles nationales communes sont introduites dans le système à Londres et les nouvelles locales sont traitées dans les quatorze autres centres régionaux d'ITV.

3. PRESTEL

Le système Viewdata repaptisé PRESTEL est le système le plus récent offert par l'administration des Postes (Post Office) qui a déjà vendu son brevet à la République Fédérale Allemande, aux Pays Bas et à Hong Kong. Et pourtant, PRESTEL n'est opérationnel que depuis le début de 1979 après une année expérimentale.

Pour l'utilisateur anglais, le mode opérationnel est le même que pour l'utilisateur français de Vélizy : il dispose d'un récepteur de télévision couleur, modifié et muni d'un clavier. Après avoir composé le numéro de téléphone de Prestel, il indique son code d'identification personnel. Il se voit alors proposer le sommaire général en cinq chapitres : présentation du système, nouvelles du jour, liste alphabétique des sujets proposés, listes des firmes proposant des informations coût de la consultation. De proche en proche, l'utilisateur est appelé à préciser l'information qu'il désire à travers les différents sommaires proposés. Toutefois, des guides répertoires et des index sont publiés, permettant un accès plus rapide à l'information désirée en tapant directement le code chiffré de cette information ou de l'activité désirée.

Actuellement, PRESTEL fonctionne 23 h/ 24 h et 7 jours sur 7 et cela représente la possibilité de fournir 200 000 pages-écrans remplies par une cinquantaine de firmes différentes, dont de nombreux groupes de presse. Actuellement, seulement quatre vingt mille pages sont consultables.

Pour l'utilisateur, la tarification s'effectue au temps passé à la consultation (indépendamment du nombre de pages).

Pour l'annonceur ou le fournisseur de nouvelles, il y a un abonnement annuel de 1 000 livres plus une livre par page-écran remplie. Le contenu rédactionnel de ces pages d'information

est saisi directement sur un clavier écran par le fournisseur et les données sont stockées sur les ordinateurs de Prestel, reliés par ligne téléphonique ordinaire, tout comme l'utilisateur final. Le Post Office envisage à court terme d'étendre le système à tout le Royaume Uni. Ce problème est actuellement à l'étude mais se heurte bien sûr au problème de la compatibilité et des normes sur le plan européen et international.

V. LE VIDEOTEX AUX ETATS UNIS

Peu d'entreprises de presse américaines se sont intéressées au marché ouvert par le vidéotex. Cette situation peut sembler paradoxale dans un pays où se sont développés de façon considérable les réseaux câblés à terre, et les télécommunications par satellite. En fait, le vidéotex n'apparaît que comme un service auxiliaire de la télévision par câbles à deux voies.

1. QUBE.

C'est un système mis en place dans l'Ohio, à Columbus, par une filiale de la Société Warner et qui a débuté en 1977. Mais le système QUBE offre aux utilisateurs des services variés, et autres que ceux à proprement parler du vidéotex.

Un téléviseur câblé à deux voies et relié à un démodulateur et à un clavier informatique qui permet la sélection de 30 canaux différents. Le clavier comprend 3 séries de dix touches. 20 de ces 30 canaux sont utilisés par des programmes classiques de télévision (films, retransmissions sportives, jeux, programmes de chaîne). La dernière touche de chaque dizaine est gardée par une clé. Elle permet d'accéder à des programmes particuliers (programmes pour médecins, films pornographiques).

Seules, les dix dernières touches correspondent au programme local interactif : appel des services de sécurité (pompiers, police, médecins), informations, services et renseignements divers sur les nouvelles intéressant l'économie et les activités locales.

Un programme permet de savoir, canal par canal, ce qui est regardé dans chaque foyer. Ce système permet d'avoir un taux d'écoute exact de chaque émission, mais il est aussi un droit de regard du système sur le choix culturel de chaque famille qui le ressentent, à juste titre, comme un espionnage à domicile.

Excepté pour la redistribution des grandes chaînes de télévision, le système est payant d'une part par un abonnement mensuel, d'autre part par une redevance déterminée en fonction du programme choisi.

2. REUTERS NEWS SERVICE.

L'agence britannique Reuter a développé sur le continent américain un service de télétexte comparable aux systèmes Ceefax anglais ou Antiope français en utilisant le réseau de télévision par câble deux voies. Chez le spectateur, un décodeur permet la visualisation sur l'écran de télévision des signaux transmis. Le programme proposé va des nouvelles générales et internationales (par lesquelles l'Agence Reuter a acquis sa renommée), d'une durée de 15 mn, des nouvelles sportives de dix minutes, ou des nouvelles financières et boursières (durée diurne variable : 5 à 15 minutes).

Il faut noter aussi un service particulier à l'Agence Reuter qui peut servir de modèle pour les sujet proposé : c'est le "Reuter grain and livestock report" qui donne des informations sur les matières premières agricoles.

VI. LES EXPÉRIENCES DE TÉLÉINFORMATIQUE AU JAPON

Le domaine de l'information a toujours représenté traditionnellement un marché énorme.

90 % des foyers sont équipés de la télévision, un japonais sur deux achète le journal, et il y a 35 millions d'abonnés au téléphone.

Plusieurs expériences se sont déroulées ou se déroulent encore actuellement depuis la première impression à domicile d'un fac-similé du journal Asahi Shimbun. Les plus importantes expérimentations sont :

- un système d'information expérimental par câble coaxial, dit CCIS en place depuis 1976 ;
- et un système d'informations visualisées utilisant comme transporteurs des fiches optiques supportant 25 canaux de communication appelé HI-OVIS.

Ces deux expériences sont en fait multimedia avec une forte dominante télévisuelle classique.

Par contre, la dernière expérience CAPTAINS (Character and Pattern Telephone Access Information Network System) est tout à fait comparable au système Télétel français. Un échantillon de 1 000 foyers situés à Tokyo bénéficient de la possibilité d'avoir

accès à des informations générales et spécialisées sur tous les aspects de la vie quotidienne grâce à un téléphone à clavier à 12 touches permettant l'interrogation. L'information est stockée dans une mémoire de masse sur ordinateur et lue sur l'écran de son téléviseur par l'utilisateur final.

Le temps de réponse du système est de 15 secondes et chaque page-réponse reste sur l'écran aussi longtemps que désiré.

Cette expérience est en cours et un certain nombre de paramètres restent à déterminer.

VII. QUELQUES EXPÉRIENCES PONCTUELLES

Sans vouloir prétendre être exhaustif (de nombreux projets privés existent), un certain nombre d'expériences, hors des métropoles précédemment citées existent.

- Une expérience suisse de journal par vidéotex commuté ;
- une expérience suédoise de journaux à domicile, utilisant le système PRESTEL britannique ;
- l'essai expérimental en RFA, sous l'égide de la "Bundespost", du système Prestel auprès de 2 000 foyers ;
- le système expérimenté par le gouvernement canadien qui utilise une ligne spéciale, à part de la ligne téléphonique et qui sert en plus de la transmission des données, à un certain nombre d'opérations automatiques (relevés des compteurs, alarme, ...)
- en Finlande, le système TELSET a débuté depuis 1978. Il y a déjà 100 000 pages d'information générales et économiques. Réservé à un public restreint dans sa phase expérimentale, il devient un véritable service public cette année.

VIII. SYNTHÈSE : ESSAI DE TYPOLOGIE DE L'INFORMATION TRANSMISSIBLE PAR VIDÉOTEX

1. TABLEAU COMPARATIF

Système Information ↓	VIDÉOTEX DIFFUSÉ (TYPE ANTIOPE)	VIDÉOTEX COMMUTÉ (TYPE TÉLÉTEL)
MISE À JOUR DE L'INFORMATION	IMMÉDIATE ET PERMANENTE	
SOURCES D'INFORMATION	RÉDACTION DU MAGAZINE	MULTIPLE : PUBLIQUE, PRIVÉE ET TOUTES LES BANQUES DE DONNÉES
SUPPORT D'INFORMATIONS VISUELLES	OUI : UNE IMAGE PEUT ÊTRE MULTIPLEXÉE AVEC LES DONNÉES	GRAPHIQUES ET DESSINS SIMPLES
DEGRÉ D'INTERACTIVITÉ DES SYSTÈMES	SÉLECTION SIMPLE DES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR UN SOMMAIRE	DIALOGUE AVEC LE SYSTÈME
COUT DE L'INFORMATION	ABONNEMENT AU MAGAZINE	COÛT DIFFÉRENCIÉ SELON LA NATURE
ACCESSIBILITÉ DU SYSTÈME : CONTRAINTES DE L'UTILISATEUR	SIMPLE : AUSSI FACILE QUE DE CHOISIR UNE CHAÎNE DE TÉLÉVISION	NÉCESSITE LA COMMUTATION SUR LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ET UNE MANIPULATION DU CLAVIER POUR LA SÉLECTION
CONTRAINTES POUR LE PRESTATAIRE DE SERVICE	FORMATAGE DE L'INFORMATION : MODE "PAGE"	

2. CONCLUSION

Le vidéotex commuté offre un degré d'interactivité beaucoup plus important que le système ANTIOPE. D'autre part, ses sources d'informations sont plus importantes et plus diversifiées.

Cependant, dans le cas d'une application à une catégorie socio-professionnelle déterminée, l'information peut être suffisamment spécialisée pour ne nécessiter que marginalement des sources extérieures à celles fournies par la rédaction d'un magazine particulier.

Au contraire, le vidéotex nécessite des manipulations moins importantes, il est d'un accès plus facile. Il correspond d'autre part à une conception classique de la télévision : les gens n'ont pas l'habitude de téléphoner avec leur téléviseur, ni de voir avec leur téléphone" (publicité relevée pour le système Télétel).

Enfin, pour ce qui est du coût global du système, il faut bien reconnaître que le système ANTIIOPE est incomparablement plus performant puisque diffusé par le réseau hertzien. Que coûteraient les 17 000 communications téléphoniques nécessaires à la réception dans les 17 000 bureaux de postes équipés pour recevoir le magazine Antiope Poste ?

Cependant, loin de s'opposer, les deux systèmes apparaissent plutôt complémentaires. Cette complémentarité est d'ailleurs prévue par les promoteurs des systèmes puisqu'il y a compatibilité des normes grâce au module DIDON. En effet, le vidéotex diffusé semblerait plutôt un système d'alerte ou d'informations générales ou techniques pour un public qui peut être large ou bien ciblé. Le vidéotex commuté serait plutôt la banalisation de la possibilité d'accès à des banques de données dont la couverture des domaines pourrait être très variée. Son utilisation nécessiterait de toutes façons un apprentissage non négligeable et à court terme dans les structures agricoles actuelles, cela ne semble pas utile à un échelon individuel d'une exploitation traditionnelle.

APPROCHE SECTORIELLE DE L'INFORMATION
DESTINEE AU MONDE RURAL

A - IMPORTANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU MONDE RURAL

I. INTRODUCTION

Mieux qu'un développement abstrait, nous avons voulu poser le problème par quelques citations récentes illustrant, à notre avis, l'enjeu de la situation.

"A une époque caractérisée par une tendance de long terme à la hausse des prix de beaucoup de matières premières, les produits agricoles prennent une importance nouvelle. Ses ressources agricoles constituent pour la France une chance accrue, et les activités agro-alimentaires doivent occuper une place particulière dans notre effort de développement"

Les orientations du VIIIe Plan

"En 30 ans, ce secteur a connu une mutation considérable qui s'apparente à une véritable révolution. Révolution de la mécanisation, de la productivité, de l'amélioration des structures foncières puis de l'entrée dans le Marché Commun".

R. BARRE, Premier Ministre
à la séance de clôture des
Assemblées Générales de la
Fédération Nationale du Crédit Agricole,
28/9/1979

"Cette révolution agricole, marquée par une croissance soutenue de la production - son volume a environ triplé - et par une diminution de la population agricole, a été obtenue grâce à un système de production de plus en plus intensif : recours croissant à des facteurs de production venant d'autres secteurs et d'autres pays ; substitution massive du capital au travail ; depuis la guerre, le parc des tracteurs a été multiplié par trente, la consommation d'engrais par six et l'ensemble des consommations intermédiaires représente actuellement 40 % de la valeur de la production contre moins de 20 % en 1945 : de 1960 à 1973, le capital investi a été multiplié par six alors que la population active diminuait de moitié".

in B.I.M.A. n° 873
du lundi 19.11.1979

II . IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

Ce qui caractérise la transformation de l'agriculture française depuis 1950, c'est la formidable amélioration de la productivité, bien supérieure à celle de la plupart des industries.

Un agriculteur nourrissait 7 personnes en 1955, il en nourrit 25 aujourd'hui.

Malgré une diminution de 40 % de la population active, la production a augmenté de 40 %.

Sur le plan européen, l'agriculture française occupe une situation privilégiée et d'importatrice en 1950, elle est devenue actuellement exportatrice de produits agro-alimentaires.

France	12 320	unités de compte européen (en millions)
R.F.A.	8 065	
Italie	10 769	
Grande Bretagne	3 562	
Irlande	937	
Danemark	1 606	
Pays Bas	2 855	
Belgique	1 291	
Luxembourg	52	

Sources : L'agriculture française et son financement.
Caisse Nationale de Crédit Agricole, 1978

Deux facteurs tendent à minimiser l'importance de la part de l'agriculture dans les dépenses des familles : d'une part, les dépenses alimentaires ne représentent plus que 22,5 % des dépenses des familles (contre 41 % en 1950), et d'autre part, le prix du produit alimentaire payé par le consommateur tend à s'éloigner du prix perçu par le producteur, du fait de la transformation et du conditionnement de plus en plus poussés des produits alimentaires offerts à la consommation. La part du producteur intervient pour moins de 10 % dans les dépenses des Français (Le Monde paysan - Les Cahiers Français n° 187, juill-sept.1978). Ceci explique pour une part que le revenu agricole brut par exploitant en valeur réelle a une croissance modérée (+ 4 %/an entre 1960 et 1971) et que, malgré les subventions, il est très sensible aux circonstances climatiques (la sécheresse en 1976).

En fait, cette appréciation macro-économique, globalement très positive, masque des disparités de situations importantes et le coût humain de cette "révolution".

III . LES CHANGEMENTS SOCIAUX

"En 1954, les agriculteurs constituaient 20,7 % de la population, en 1968, ils ne représentent plus que 12,1 % et en 1975, 7,6 %. Entre 1968 et 1975, le monde des actifs agricoles a décré d'un million." (Perspectives à long terme de l'agriculture française ou Rapport Vedel 1969. La Documentation Française, p. 42-46).

Le recensement général de l'agriculture 1980 permettra d'apporter des chiffres plus récents mais dont on ne peut attendre un changement de tendance.

Parallèlement, de 1955 à 1970, le nombre des exploitations est tombé de 2 300 000 à 1 555 000.

Les exploitations françaises classées par superficies
(en milliers)

	1955	1963	1970
Moins de 5 ha	800 (35,0 %)	549 (28,9 %)	421 (27,2 %)
De 5 à 10 ha	1 013 (44,3 %)	849 (44,6 %)	606 (39,0 %)
De 20 à 50 ha	377 (16,5 %)	394 (20,8 %)	394 (25,4 %)
De 50 à 100 ha	75 (3,3 %)	85 (4,5 %)	101 (6,5 %)
Plus de 100 ha	20 (0,9 %)	23 (1,2 %)	30 (1,9 %)
Ensemble	2 255 (100 %)	1 900 (100 %)	1 552 (100 %)

Sources 1955 : recensement général de l'agriculture ; 1963 : enquête agricole sur la structure des exploitations ; 1970 : recensement général de l'agriculture.

Cette hémorragie massive va s'accompagner par l'ouverture de l'agriculture sur une économie d'échanges. Elle recouvre en fait une grande diversité de situations et permet de dégager une nouvelle typologie des exploitations agricoles françaises.

IV . TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

La diversité des situations du monde rural actuel, l'apparition de cultures et d'élevages "hors sol" sont autant de facteurs qui font que la classification traditionnelle des exploitations en fonction de leur surface n'est plus possible.

M. LENE ("Une nouvelle classification des exploitations agricoles françaises", Economie Rurale n° 104, 1974) dégage une nouvelle typologie de ces exploitations.

1. LES GRANDES EXPLOITATIONS

Organisées selon le mode des entreprises industrielles capitalistes, ces exploitations emploient un nombre de salariés variable que la mécanisation a d'ailleurs souvent réduit à 3 ou 4.

Ces petits patrons sont souvent des fermiers mais tendent de plus en plus à racheter leurs terres.

2. LES EXPLOITATIONS DE POLYCLTURE DE TAILLE MOYENNE "NEO-ARTISANALES"

Selon la terminologie de L. MALASSIS (in Rapport Vedel), ce sont des entreprises de taille, 25 ha et parfois moins, qui se sont fortement mécanisées et dont le degré de technicité est très élevé. La viabilité de ces entreprises est assurée mais elles restent très fortement tributaires des aléas du marché et sont d'autre part soumises aux remboursements des échéances liées à la mécanisation intense commencée depuis 1950.

Le seul espoir de leur développement est représenté par un accroissement constant de la productivité ou par la spéculation sur une production très spécialisée. Elles représentent un peu moins d'un million d'exploitations.

3. LES EXPLOITATIONS DE POLYCLTURE TRADITIONNELLE

C'est ce qu'on serait tenté de définir comme l'ancienne image d'Epinal de l'exploitation française, à savoir une ferme de petite superficie, ayant très peu souscrit au progrès technique

et pratiquant une polyculture associée à l'élevage que le Vème Plan qualifiait de "subsistance". L'élevage s'oriente de plus en plus vers la production laitière qui assure dans l'ensemble un revenu faible mais régulier.

Ces exploitations, paradoxalement, subsistent du fait de leur très faible endettement auquel s'ajoute le fait que leur revenu monétaire, plus diversifié, est moins dépendant de l'irrégularité des productions et des prix.

Elles représentent environ un million d'exploitations.

4. LES EXPLOITATIONS SPECIALISEES

Elles se caractérisent par leur remarquable intégration dans le circuit économique, qu'il soit privé ou coopératif, qui permet à ces exploitations un chiffre d'affaires et un revenu important. Elles sont dégagées d'autre part des contraintes de la superficie : exploitations très intensives pour des activités telles que le maraîchage, la floriculture, l'arboriculture ; ou bien même exploitation hors sol avec élevage de poulets ou de porcs.

5. L'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL

Près d'un tiers des exploitants agricoles pratiquent une activité différente de celle de chef d'exploitation. Ce travail à temps partiel permet d'apporter un revenu financier nécessaire au budget familial.

Deux cas se présentent habituellement : l'exploitation est trop petite pour assurer à la famille un revenu suffisant, ou bien l'activité est trop saisonnière et laisse de longues périodes inoccupées.

Le cas des personnes âgées, touchant une retraite ou une indemnité viagère de départ (IVD) et restreignant volontairement leur activité représente de plus en plus une entité statistiquement négligeable, mais par contre ce phénomène d'agriculture à mi-temps tend à augmenter parallèlement à la décentralisation industrielle et à la proximité de la ville .

B - LE MONDE RURAL ET SES STRUCTURES DE REDISTRIBUTION DE L'INFORMATION

I - LA VULGARISATION

Le réel essor de la vulgarisation agricole en France fut l'après-guerre 1939-45. Cependant, la réelle explosion du progrès technique connue pendant cette période s'est heurtée à la difficulté de ce milieu particulier à adopter de nouveaux schémas de production. Les premières réalisations concrètes furent les CETA (Centres d'Etudes Techniques Agricoles), les villages témoins tels ceux créés dès 1950 à l'initiative de l'Association Générale des Producteurs de Blé et après les zones témoin. Il fallut attendre le décret du 11.04.1959 pour que s'institutionnalise véritablement la vulgarisation agricole.

1. LE DÉCRET DU 11 AVRIL 1959

L'outil et l'âme de cette redistribution de l'information était le conseiller agricole intervenant auprès de groupes d'agriculteurs librement constitués.

La création des groupements de vulgarisation du progrès agricole (GVPA) ainsi que d'autres très nombreux groupements date des années 1960. La tutelle était assurée par les ingénieurs de la Direction des Services Agricoles (DSA). Les crédits étaient d'origine publique et étaient distribués par le Conseil National de la Vulgarisation de Progrès Agricole (CNVPA) qui n'était d'autre part qu'un conseil consultatif auprès des pouvoirs publics.

Les résultats furent rapides et une augmentation sensible de la productivité fut notée pendant cette période. Dans le même temps, se mettaient en place les Instituts Techniques chargés de faire le lien entre la recherche agronomique (productions animales et végétales) et les organismes professionnels en fournissant un certain nombre de références techniques directement exploitables.

Sur le plan national aussi, comme les différents instituts techniques créés, se mettait en place l'Institut de Gestion et d'Economie Rurale qui coordonnait les centres de gestion départementaux et réalisait des études d'économie générale pour le compte de la profession.

Les crédits qui étaient en 1959 de 12 millions passèrent en 1966 à 54 millions.

2. LE DÉCRET SUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DU 4 OCTOBRE 1966

Afin d'assurer une meilleure coordination des actions à mener et de veiller à un soutien financier adapté à ces différents plans, le développement agricole s'est structuré à l'aide des organisations professionnelles sur deux niveaux : national et départemental.

* Au niveau national, se trouve l'ANDA (Agence Nationale de Développement Agricole) et le CNEPDA (Comité National pour l'Etude du Développement Agricole).

L'ANDA, composée pour moitié par les représentants des Ministères de l'Agriculture et des Finances et pour moitié par les représentants des organisations professionnelles (APCA, FNSEA, CNJA, CNMCCA) a pour mission de définir l'orientation générale de la politique de développement agricole et la répartition financière nécessaire à cette orientation.

Le CNEPDA, informel sur le plan juridique, est un organisme de rencontre, de réflexion et de propositions chargés de faire un certain nombre de suggestions à l'ANDA. Le CNEPDA est constitué lui aussi par les organismes professionnels, d'une part et par les responsables de l'administration d'autre part.

Le CNEPDA regroupe principalement 3 grandes commissions :

- la Commission des actions générales, chargée de la corodination nationale ;
- la Commission des actions spécifiques végétales ;
- la Commission des actions spécifiques animales.

* Au niveau départemental.

La chambre départementale d'agriculture abrite le S.V.A.D. (Service d'Activité Agricole de Développement) qui est chargé de la gestion financière du budget départemental provenant des attributions de l'ANDA.

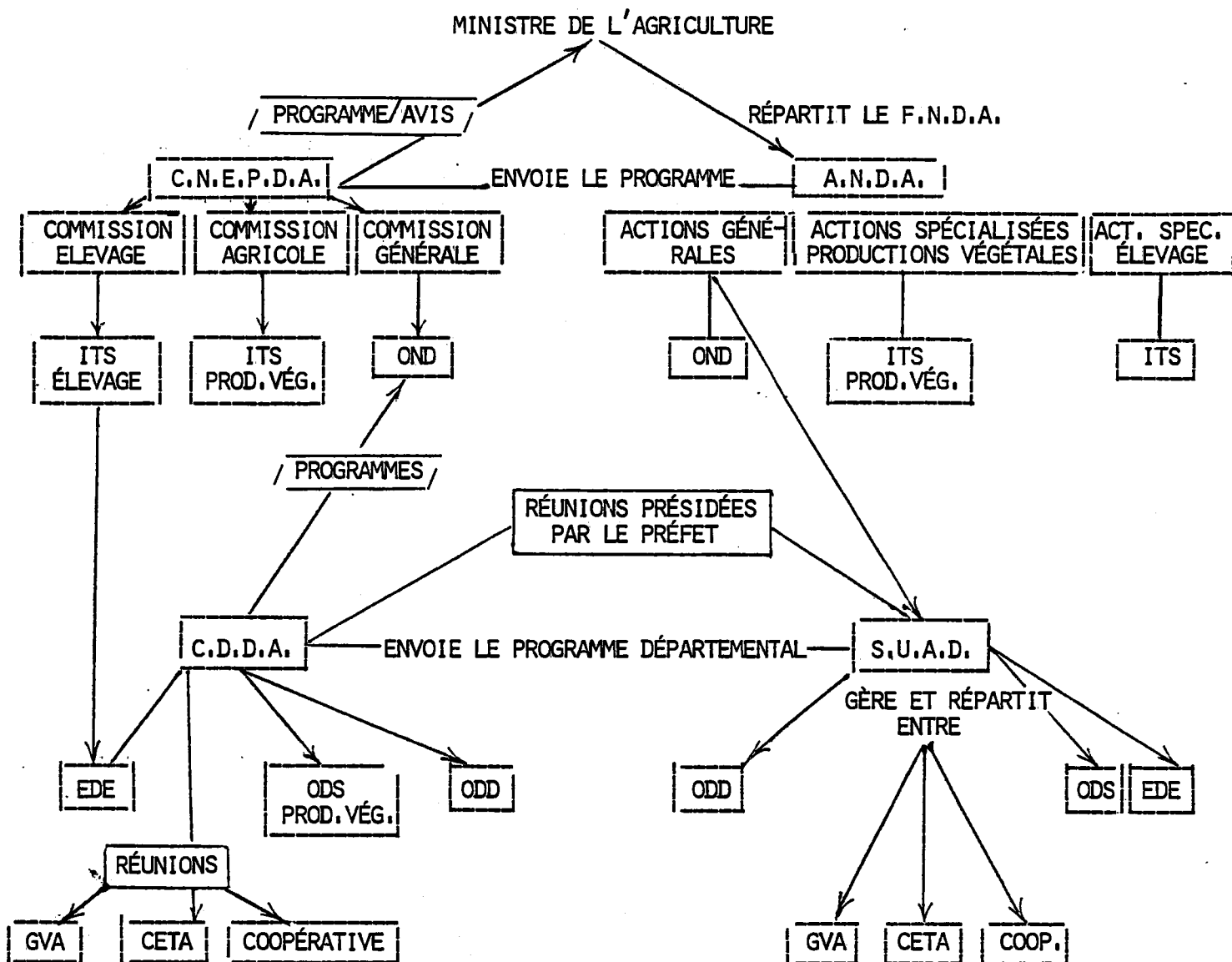
Le préfet réunit d'autre part le Conseil Départemental de Développement Agricole (CDDA), composé par les représentants des services techniques du Ministère de l'Agriculture et l'ensemble des représentants des organismes professionnels. Ce Conseil est chargé d'élaborer un programme départemental de développement et de le soumettre au SVAD qui l'articule autour de son enveloppe financière.

La mise en oeuvre de l'ensemble de ces actions est réalisée par les organisations professionnelles et sous leur responsabilité. Ce sont d'autre part les cotisations professionnelles qui assurent le financement du développement agricole : taxes parafiscales sur les produits agricoles, cotisations des agriculteurs en fonction de leur surface, etc...

Ainsi, le financement de l'ANDA est passé de 54 millions en 1966 à 170 millions en 1972.

Depuis 1972 et dans un souci de plus grande cohérence et de pérennité des projets de développement, le Conseil de Direction du SVAD est chargé de définir des objectifs pluriannuels. Cette réforme a exigé aussi l'établissement d'objectifs chiffrés et mesurables, ainsi que d'indicateurs d'effets servant à évaluer en permanence la situation.

Schéma.



- F.N.D.A. : FONDS NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
- C.N.E.P.D.A. : COMITÉ NATIONAL D'ÉTUDE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
- A.N.D.A. : ASSOCIATION NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
- I.T.S. : INSTITUT TECHNIQUE SPÉCIALISÉ
- O.N.D. : ORGANISATION NATIONALE SPÉCIALISÉE
- C.D.D.A. : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
- S.U.A.D. : SERVICE D'UTILITÉ AGRICOLE DU DÉVELOPPEMENT
- O.D.S. : ORGANISATION DÉPARTEMENTALE SPÉCIALISÉE
- O.D.D. : ORGANISATION DÉPARTEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT
- E.D.E. : ÉTABLISSEMENT DÉPARTEMENTAL D'ÉLEVAGE
- G.V.A. : GROUPEMENT DE VULGARISATION AGRICOLE
- C.E.T.A. : CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES AGRICOLES

Beaucoup de choses ont été et sont dites sur le mouvement du développement agricole et de la vulgarisation. On a pu reprocher à la vulgarisation et au développement agricole de ne toucher qu'une faible partie du monde rural (20 %) et toujours la même fraction, et donc moins "nécessiteuse" en informations que les autres.

Les effets sont inévitablement lents à se faire sentir - particulièrement en milieu rural traditionnel - et d'aucuns ont pu se demander, à tort, quelle était la part véritable des conseillers agricoles dans la diffusion du progrès dans le monde rural. Comme toutes les autres institutions, et notamment celles touchant à la formation, celles du développement agricoles sont très conjoncturelles. Cela n'enlève en rien de leur efficacité, dont la preuve est qu'il serait impensable d'envisager aujourd'hui leur non existence.

Comme tout phénomène de redistribution et de démultiplication de l'information, il est de toute façon malaisé de faire la part de tel ou tel procédé ou support par rapport à tel ou tel autre et définir ce qui revient précisément à la vulgarisation plutôt qu'à la presse, la télévision ou les rencontres interpersonnelles (ce que nous appellerions plus volontiers le "bouche à oreille") est difficile, voire impossible.

Une enquête citée lors de la Journée nationale de l'information agricole (M. COUSIN le 17.04.1980) classait ainsi par ordre décroissant les courants par lesquels circulait l'information en milieu rural.

- 1er rang : entretien personnel ;
- 2e rang : entretien avec les amis ;
- 3e rang : le journal quotidien ;
- 4e rang : la revue spécialisée ;
- 5e rang : la télévision
- 6e rang : les lettres et le courrier ;
- 7e rang : le journal professionnel et syndical ;
- 8e rang : téléphone ;
- 9e rang : les réunions et les plaquettes d'information ;
- ... 12e rang : les prospectus commerciaux ;
- 13e et 14e : la radio nationale et régionale.

Quel est le rôle de ces autres supports, c'est ce que nous allons essayer de cerner maintenant.

II - LA PRESSE AGRICOLE

L'importance de la presse agricole est très souvent méconnue alors que son rôle est encore déterminant.

Il existe un grand nombre de titres dont les tirages sont très inégaux. Les éditions sont très dispersées et la tendance à la concentration de la presse qui est la règle pour les grands quotidiens, s'applique aussi pour les publications du monde agricole, qu'elle ait un caractère national ou simplement régional. Si la tendance est à la disparition des titres, il n'en reste pas moins vrai que les publications destinées au monde rural et plus particulièrement au monde agricole, qu'elles soient à caractère régional ou à caractère technique, sont un canal d'information encore prépondérant.

Sans en faire un historique détaillé, il faut rappeler que l'une des origines de la presse agricole est le mouvement de l'action catholique dont l'Union Catholique de la France Agricole (UCFA) fondée en 1917, qui a tenu un rôle de premier plan dans l'organisation de la profession agricole. "L'Echo de l'Union catholique de la France Agricole", "La Jeunesse Agricole", "Le Militant Jaciste", "Mon Village", "Foyer Rural", sont autant de titres essentiels de l'entre deux guerres et furent les instigateurs d'une véritable presse de masse.

Ce n'est qu'après 1945 que naît une véritable presse d'information technique spécialisée, même si le "Journal de la Betterave" et "Le Bulletin de documentation sur le marché du Blé" dataient déjà de 1924 et 1921. L'après-guerre et l'évolution très rapide de la modernisation agricole expliquent l'épanouissement de la presse agricole de cette époque. Une forte demande en information à caractère technique se faisait sentir, en même temps que s'affirmait la reconnaissance d'une entité culturelle paysanne.

La classification de ces publications peut se faire selon leur périodicité, leur tirage, la typologie de leur information (informations techniques diffusées à l'échelon national ou information à caractère régional ou départemental). Ce sont les critères que nous avons retenus.

L'extraordinaire floraison du nombre des titres des années 1950 fait place maintenant à une tendance à la concentration. C'est ce que nous allons voir.

1. LA PRESSE DEPARTEMENTALE ET REGIONALE

Le recensement effectué en 1975 ("La presse agricole" par C. Hazart, Connaissance de l'Agriculture, n° 95 d'avril 1975) dénombrait l'existence de 176 journaux agricoles départementaux et régionaux, soit une moyenne de deux journaux par département. Pour un relevé dans "Tarif Media", répertoire de la presse et des périodiques pour les rapports publicitaires, ce chiffre est ramené en 1979 à 140 titres. "Liste des Journaux agricoles départementaux ou régionaux" (voir Annexe 2).

La plus grande partie de ces titres sont de parution hebdomadaire ou bimensuelle. Les tirages varient de 5 000 à 50 000 exemplaires et ils émanent en grande partie des organisations professionnelles agricoles.

Le contenu du journal est aussi assez varié.

Sur 84 journaux départementaux la moyenne est la suivante : (C. Hazart : la presse agricole, article déjà cité).

	(publicité	4
	(national	3,5
12 pages	(départemental	3,25
	(régional	1,25

Les informations économiques et sociales occupent la première place avec autant d'importance chacune et les informations techniques viennent au second rang et la partie culturelle est presque nulle.

Sur le plan de l'information, on distingue plutôt la tendance accrue à privilégier les informations économiques conjoncturelles mais aussi fondamentales qui sont liées à la modification des structures de production.

La fonction de production nécessite de plus en plus une information qui permette une décision moins aléatoire et plus fiable en fonction du volume des capitaux engagés et des risques du marché.

Les informations techniques tendent à se spécialiser pour ne plus toucher qu'une fraction bien particulière de producteurs spéculant dans un domaine étroit. Les agriculteurs sont des entrepreneurs étroitement reliés à l'amont et à l'aval.

Enfin, et c'est un caractère à noter, l'agriculteur ou éleveur constitue une forte dimension régionale liée à sa problématique de producteur, mais aussi de gestionnaire au sens large de l'espace rural et de l'environnement. C'est pourquoi une information de proximité sur la vie des organisations agricoles locales, le cours des marchés locaux, le devenir du patrimoine local et les activités du conseil municipal demeurent très importantes.

2. LA PRESSE AGRICOLE NATIONALE

Le nombre de périodiques de la presse agricole nationale est très difficile à déterminer, d'une part à cause de la très grande diversité du tirage (de quelques milliers à plus de cent mille), de l'existence de journaux distribués gratuitement où le prix de vente est transparent grâce à une cotisation à une association mais aussi à cause de la différence des informations fournies.

L'on doit aussi distinguer une presse à caractère véritablement national dont la parution est hebdomadaire ou bimensuelle, dont les informations sont essentiellement sociales et économiques, dont le tirage est important, d'une presse technique plus spécialisée de moindre tirage et de parution plus espacée. ("Le betteravier français" faisant exception).

Dans la première catégorie nous mettons :

"Agrisept", "La France Agricole", "Le producteur agricole français", "La Terre", "Cultivar", "L'exploitant familial", "Jeunes agriculteurs", dont les tirages sont supérieurs à 50 000 exemplaires.

Dans la seconde catégorie, nous mettons essentiellement les périodiques techniques dont ceux réservés aux productions animales semblent les mieux ciblés. (voir annexe 3)

Faire un bilan de cette presse technique ou nationale est difficile car le facteur dominant en est inconstamment son originalité et sa diversité particulière. Il n'existe pas d'autre groupe économique-socio-culturel ayant, de façon aussi développée, sa propre presse.

Il est tout à fait remarquable que les sources d'information de cette presse émanent d'agences spécialisées, non seulement privées type AGRA (Agence Générale de Renseignements Agricoles) ou de groupes professionnels (F.N.S.E.A.), mais aussi institutionnels comme peut le faire le B.I.M.A. (Bulletin d'Information du Ministère de l'Agriculture).

La couverture en est donc excellente et sa pénétration dans le milieu est aussi très bonne.

Le journal et la revue se situent au 3e et 4e rangs comme canal de circulation de l'information dans le monde rural, (M. COUSIN, Journée nationale de l'information agricole, 17.04.1980), après les entretiens personnels ou avec les amis.

La tendance actuelle est sur le plan de la production à une tendance à la concentration (comme pour le groupe P.A.S.E.C. (presse agricole du Sud-Est et du Centre) et à la diminution du nombre de titres.

III - L'INFORMATION AUDIO VISUELLE DES AGRICULTEURS

L'apparition d'un canal audio visuel pour l'information du monde rural est relativement récente. Ce canal recouvre en fait des supports très différents qui peuvent aller de l'émission de télévision où il y a plusieurs milliers de spectateurs au montage audio-visuel de diapositives du conseiller agricole régional qui n'aura que quelques dizaines de spectateurs.

Une classification s'impose donc dans le panorama des média audiovisuels.

1. LA RADIO

Le taux d'équipement radio en France est de 93,8 % (in : "Pratiques culturelles des français en 1974 : données quantitatives", La Documentation française). C'est le plus fort taux d'équipement ménager. Le récepteur radio est donc très répandu et on l'emmène partout, "de l'étable au tracteur".

Les grandes sociétés d'émissions radiophoniques ne s'adressent pas à un public spécifique, comme peuvent le représenter les agriculteurs, mais gardent une option résolument grand public. Nous noterons la même démarche pour la télévision. Ce qui se traduit par l'absence d'émissions spécialisées pour le monde rural depuis l'interruption récente de l'émission "Inter-rural" de France-Inter, programmée à 6 h 15 à l'adresse des agriculteurs.

Seul FR 3 dans 17 de ses 82 bureaux régionaux d'information depuis 1975 diffuse une page spéciale qui s'insère dans le bulletin d'information du matin à 7 h 15.

Certaines autres régions bénéficient d'une émission mensuelle supplémentaire.

Si cela peut paraître assez décevant d'un point de vue quantitatif, cette apparente pauvreté prouve simplement que l'information du monde agricole est intégrée et diluée dans les faits de l'actualité nationale.

Quelques expériences intéressantes de radio locale se sont développées : il faut citer Radio Picardie, qui a assuré le suivi de toute l'opération "Blé 80".

Le seul facteur limitant est l'émission sur modulation de fréquence, mais il n'en reste pas moins que les radios locales constituent certainement un media d'avenir.

2. LA TELEVISION

21. Les sociétés de télévision TF 1 et A2 ne diffusent pour leur part aucune émission spécifique destinée exclusivement aux agriculteurs et l'actualité agricole est traitée en fonction de l'intérêt du grand public, comme le traduit la façon dont est couvert le Salon de l'Agriculture par TF 1 et dans une moindre mesure, A2.

Cependant, le journal d'A2 midi (12h45 - 13h35) a proposé en 1979 pendant 6 mois, 1/4 h d'émission consacré à l'agriculture, articulée autour d'un reportage d'actualité et d'une discussion avec un invité.

On peut considérer que globalement sur ces deux chaînes, trois sujets environ par semaine ont trait à l'information agricole.

22. Seul, FR 3 a adopté une politique de l'information différente. Chaîne à vocation régionale, elle évoque d'une part, l'actualité régionale mais aussi régionalisée, au niveau de leurs conséquences, les faits de l'actualité nationale.

Cette information est retransmise par :

1. Les actualités télévisées régionales, diffusées chaque jour sauf le dimanche à 19h20 sur les trois réseaux. L'actualité agricole y est traitée, soit sous forme de nouvelles brèves, soit sous forme de dossiers plus développés.

2. Le magazine mensuel : 13 minutes par mois (66 h par an) permettent de faire le point sur une question essentielle de l'agriculture régionale.

Ce magazine est diffusé à 19h40 et rediffusé le lendemain à 13h35 sur TF1 et A2 après les journaux de la mi-journée.

23. L'expérience des émissions de télévision de la Mutualité agricole.

De par la loi du 25 octobre 1972, la Mutualité sociale agricole a la gestion du risque des accidents du travail et des maladies professionnelles des salariés agricoles, mission un peu semblable à celle de l'INRS.

Cette émission a conduit la Mutualité agricole à la réalisation dès 1975 de nombreux films et montages dont la redistribution était assurée essentiellement par les causes départementales dans le cadre de campagnes de sensibilisation sur des objectifs précis.

A partir de 1978, des émissions de télévision spécialisées ont été diffusées le samedi entre 12h30 et 13h pendant les mois d'hiver. Cette campagne s'est renouvelée pour 1979/80 et le sera pour 1980/81. Ces émissions sont réalisées par les stations régionales de FR 3. Elles traitent des points de sécurité au sens large et alternent reportages et discussions, et ce, dans tous les secteurs professionnels (mono- ou polyculture, élevage, foresterie, viticulture, coopérative...)

D'ores et déjà, le bilan d'une telle expérience est très intéressant. L'audience est importante et son rôle en tant que service d'information sociale est probablement appelé à se développer dans les années à venir.

24. La Télépromotion rurale

Conduite sur la direction du Professeur MALASSIS à partir du Centre de Rennes la télépromotion rurale s'est constituée dès 1966 comme un outil d'animation au service de la profession rurale. Elle fut conçue au début comme une écoute collective à l'antenne d'une émission de télévision, suivie d'une discussion et d'une réflexion.

En 1971, et à l'occasion du lancement de T.P.R. Rhône-Alpes-Auvergne, cette structure s'est un peu modifiée.

Chaque programme annuel se décompose en trois grandes phases.

1. La production télévisée : Sur un thème défini annuellement, les films⁽⁵⁾, suivis de débat, d'une durée totale de deux heures, sont passés à l'antenne après avoir été annoncés par la presse et à la radio. Ils ont été diffusés de 12h à 14h sur la première chaîne jusqu'en 1975 puis sur la deuxième chaîne, leur durée s'est aussi considérablement raccourcie (1/2 h). Film et débat forment un tout indissociable et visent à une réflexion en vue d'une mobilisation pour une action précise.

Ces films sont diffusés par l'antenne et donc reçus individuellement. Mais l'originalité est la reprise de ces films dans une phase ultérieure pour une écoute en groupe.

2. La reprise des films dans le cadre d'une écoute collective pour amener à une réflexion et à une mobilisation est indissociable du principe de la télépromotion rurale. Elle est le fait d'animateurs spécialement formés ayant une bonne connaissance du support audiovisuel.

Cette campagne a lieu pendant l'hiver. Ces films sont remis à la disposition des organisations et des organismes agricoles sous forme de cassette super - 8 mm.

Mais des exemplaires des productions de la télépromotion Rurale sont aussi disponibles au Service Cinématographique du Ministère de l'Agriculture (SCMA) (voir Annexe 4).

3. Enfin, récemment s'est développée une activité de réalisations audiovisuelles légères (diapositives sonorisées ou utilisation de la vidéo) répondant à des demandes d'un public très défini et pour des actions spécifiques à un acheteur départemental ou infra départemental. Ces réalisations ont l'avantage d'être plus proches du participant, qui sont souvent même intégrées au processus de réalisation.

L'impact et l'effet utilisateur en sont importants.

A titre d'exemple, voir en annexe 5 le synopsis d'un montage de diapositives pour le département du Rhône sur la Brucellose.

Actuellement, de l'avis même de ses promoteurs, la TPR semble être à une phase de nécessaire réflexion après 14 ans d'activité avec évolution constante.

Le bilan le plus immédiat est sans conteste l'expérience unique que possède la TPR d'une utilisation très diversifiée des support audiovisuels dans un cadre d'authenticité et de convivialité extraordinaires.

3. LA PRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE

Il existe un certain nombre de films produits par des entreprises privées et ayant un caractère souvent promotionnel. Ils sont marginaux d'un point de vue qualitatif et quantitatif par rapport à la prestation fournie par le Service Cinématographique du Ministère de l'Agriculture (SCMA).

Cinq millions de spectateurs par an, par le relais de trois mille organismes emprunteurs fixent bien l'importance d'un tel service.

Ce service est tourné à la fois vers le monde rural en redistribuant à travers ses prêts de films des informations directement destinées au monde rural mais aussi vers l'extérieur en informant les non ruraux sur le monde agricole.

Le catalogue du SCMA est très complet avec plus d'un millier de titres classés par un index à rubrique d'activité et par un index alphabétique des titres.

Les documents du SCMA vont bientôt être accessibles sur la banque de données RESEDA où leur indexation est en cours.

Enfin, depuis 1978, le SCMA a diversifié sa gamme de produits en fournissant des types de messages : vidéo (3/4 et 1/2 h) ; plaquettes de diapositives ; films 35 mm se sont ajoutés à la traditionnelle production 16 mm.

4. LES SUPPORTS AUDIOVISUELS LEGERS

Nous les avons déjà évoqué avec les orientations nouvelles à la fois de la TPR et du SCMA. Leur utilisation est révélatrice du besoin ressenti de réaliser un produit répondant à un objectif très précis et avec peu de moyens.

Outre la vidéo dont les facteurs limitants sont essentiellement l'absence de standards (ou leur trop grand nombre) le support le plus utilisé est incontestablement le montage sonorisé de diapositives (diaporama).

Il faut citer pour l'exemplarité de leur méthodologie les montages des différents Instituts techniques et parmi eux, ceux de l'ITEB, section Lait.

Il existe de très nombreux montages audiovisuels de formation produits dans un cadre, institutionnel ou non.

Ils sont une contribution non négligeable pour l'action de formation du monde rural.

IV. LES NOUVEAUX PRODUITS POUR L'AIDE A LA DECISION DU MONDE RURAL

Le monde rural et l'ensemble du système social en général se trouve confronté à la situation paradoxale suivante : les progrès technologiques sont réalisés maintenant plus rapidement que les applications qui en dérivent.

Le nombre des techniques disponibles augmente mais elles ne sont pas complètement maîtrisées car la recherche organisationnelle et sociale est en retard par rapport à la création de ces nouveaux outils.

De nombreux moyens de communication et de transmission de l'information sont encore sans application réelle :

- l'enregistrement automatique : EPEOS (enregistrement programmable d'Emissions sur ordre de sources) permet le fonctionnement automatique d'un magnétoscope déclenché par le signal de télévision lui-même ;
- la diffusion sélective de programmes de télévision par le système DISCRET (dispositif de cryptage pour émission de télévision) ;
- le satellite de diffusion directe.

De nombreuses enquêtes ont été menées par le CEESI (Centre d'Etudes et Expérimentation des Systèmes d'Information), dans le domaine de l'information, dans le monde rural. Une expérimentation de télé-consultation se déroulera dans les Alpes de Haute-Provence et le Lot-et-Garonne dans le deuxième semestre de 1981 avec 50 terminaux et 30 000 pages d'informations disponibles.

Cependant parmi les techniques les plus récentes, celle qui s'est institutionnalisée le plus rapidement est incontestablement l'introduction du micro-ordinateur, dont on peut déjà citer quelques exemples concrets d'application, dans le monde rural.

Une expérience menée par l'INRA (département économie rurale) dans ce domaine mérite d'être citée : elle consiste à l'aide à la gestion que fournit une équipe itinérante dotée d'un micro-ordinateur de type ALCYANE.

Un certain nombre de programmes permet d'éditer une comptabilité analytique de l'exploitation agricole et un certain nombre d'autres permettent d'optimiser des choix que l'agriculteur a à prendre dans le cadre de son exploitation (gestion des stocks, gestion du troupeau, date des inséminations et des vêlages, etc).

A partir de cette première phase, il n'est pas impensable d'envisager, plutôt que l'ordinateur se déplace chez l'exploitant agricole, que ce dernier réalise à partir d'un appareil informatique d'entrée/sortie, directement de chez lui sur un ordinateur central, la gestion de son entreprise.

Pourquoi ne pas penser au téléphone à clavier et au poste de télévision... connu dans Télétel ?

LE VIDEOTEX DANS LE MONDE RURAL

Nous avons, dans les deux premiers chapitres de cette étude, parlé d'une part du videotex et de ses applications déjà effectives et mettant en relief les applications exemplaires pour notre sujet et, d'autre part du milieu rural et de ses supports déjà existants de redistribution de l'information.

Le videotex est un outil de technologie récent et il est intéressant de s'interroger sur son utilisation dans le monde rural. C'est ce rapprochement que nous allons essayer d'envisager maintenant en prenant comme bases, d'une part, les spécificités du videotex que nous avons pu mettre en évidence dans le chapitre I et, d'autre part, les caractéristiques de l'information du monde rural que nous avons définies au chapitre II.

I. ESSAI DE TYPOLOGIE DE L'INFORMATION DEMANDEE PAR LE MONDE RURAL

Comme dans tous les autres secteurs importants d'activité, la demande d'information est très forte. Mais dans le monde rural, cette demande a en outre la particularité d'être nouvelle. Dans une économie agricole de subsistance, les connaissances qui étaient nécessaires pour une agriculture traditionnelle étaient faibles. Il n'en est plus de même dans un secteur économique de haute technicité et étroitement relié à l'aval et à l'amont.

L'information requise est très diverse. Elle touche les domaines technique, économique, social et ce que nous avons appelé les informations de proximité (nouvelles locales).

Elle est aussi bien de nature fondamentale que pratique, et elle peut être étroitement reliée à l'actualité (nature événementielle).

C'est au travers de ces critères que nous avons essayé de déterminer une grille de lecture de cette information avec, pour chaque cas, des exemples.

NATURE DOMAINE de L'INFORMATION	FONDAMENTALE	PRATIQUE	EVENEMENTIELLE
	TECHNIQUE	ex : MOOES CULTURAUX TECHNIQUES DE L'ELEVAGE (PRODUCTION ET PATHOLOGIE)	DATE DES SEMIS ex : CALENDRIER DE SYNCHRO- NISATION DES OESTRUS CHEZ UNE ESPECE OU CALENDRIER DE DEPARA- SITATION
ECONOMIQUE	ex : MECANISME EUROPEEN FONCTIONNEMENT DU FEOGA	ex : ASSUJETTISSEMENTS A LA T.V.A. GESTION DE L'EXPLOITA- TION	ex : REGLEMENTATION COMMUNAU- TAIRE DES PRIX AGRICOLES
SOCIALE	ex : DROITS DES ASSURES SOCIAUX	ex : LES DEMARCHES NECESSAIRES POUR OBTENIR UN PAPIER OFFICIEL	ex : NOUVELLES LEGISLATIVES
DE PROXIMITE	ex : FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES	ex : CONNAISSANCE D'UNE ASSOCIATION	ex : VIE LOCALE ET PETITES ANNONCES

Les indications données dans le précédent tableau ne le sont qu'à titre d'exemples concrets mais n'ont aucun caractère exhaustif.

II. CHOIX DE LA REPONSE TELEMATIQUE

La typologie de l'information que nous avons mis en place nous permet de définir l'information demandée par son domaine et sa nature :

ex : Une information à caractère pratique en économie avec l'exemple cité des problèmes d'assujettissement à la T.V.A.

Les besoins pour une information de ce type sont déjà couverts par les différents supports envisagés précédemment (chapitre II, 2). Si l'on reprend l'exemple cité de la T.V.A., une large information multimedia a été assurée au moment de la mise en place de cette taxe dans le monde agricole : édition de brochures et de plaquettes, formation et stages divers, information abondante dans la presse, à la radio et à la télévision (une série d'émissions de grande valeur spécialement réalisées avaient été programmées à cette époque).

Plusieurs canaux d'information ont donc été utilisés, chacun intervenant de façon complémentaire par rapport à l'autre en fonction de sa spécificité propre.

C'est précisément cette spécificité qu'il convient de déterminer pour les deux types de videotex que nous avons défini précédemment, le videotex diffusé (ANTIOPE) et le videotex commuté (TELETEL), en essayant d'estimer quelle valeur ajoutée au processus de transfert de l'information donnerait l'utilisation de ce canal de transmission de l'information.

1) INFORMATION DE NATURE FONDAMENTALE

Quel que soit le domaine envisagé (technique, économique, social ou de proximité), le videotex diffusé se prête mal à une telle information.

Il est difficilement concevable d'égrener un mémento de l'agronome ou des ouvrages de pathologie animale en pages d'information sur un écran de télévision.

Par contre, la recherche d'informations de façon interactive par le réseau commuté est tout à fait possible ; ce n'est en fait qu'une simple consultation d'une base de données avec un terminal écran. Il va de soit que les Banques de données factuelles ou les Banques de données bibliographiques fournissant des synthèses ou des résumés, seront bien préférables car elles délivrent immédiatement des informations pour les décisions à prendre. Le facteur limitant à l'application d'un tel système est évidemment celui inhérent à toute consultation de Banques de données : une impérative connaissance approfondie du domaine courant et de la procédure d'interrogation. Elle n'est en fait pas envisageable en l'état actuel des choses à l'échelon individuel de l'exploitant agricole. Une aide institutionnelle doit donc se mettre en place pour rendre possible cette hypothèse.

2) INFORMATION DE NATURE PRATIQUE

L'information pratique doit pouvoir déboucher directement sur une prise de décision en vue d'une action concrète. Elle peut être recherchée dans toute base de données couvrant le domaine intéressé et délivrant une information directement utilisable.

Donc la consultation d'une telle base par le réseau commuté et selon les modalités définies précédemment est tout à fait envisageable.

Mais parallèlement pour les informations ayant un caractère périodique ou saisonnier comme peuvent l'être les calendriers de déparasitage des animaux ou d'insémination, l'emploi du videotex diffusé permet d'être sûr de toucher un nombre de gens beaucoup plus important et donc de réaliser une véritable campagne d'information.

Une telle utilisation est très bien illustré par certaines pages du magazine de l'OREP (voir annexe 1).

Donc dans le cas d'une information à caractère pratique, le critère du choix de l'utilisation du videotex commuté ou diffusé devra être la prise en considération du caractère permanent ou non de cette information. Une information valable toute l'année est laissée disponible à l'utilisateur, alors qu'une information liée à un moment précis doit lui être diffusée.

3.) INFORMATION DE NATURE EVENEMENTIELLE

L'information événementielle est de par sa nature très liée à l'actualité et annonce un changement d'état par rapport à la situation qui la précédait. Elle doit donc en çà être diffusée de façon active à tous les gens concernés.

L'emploi du videotex diffusé est dans ce cas bien préférable au videotex commuté car les gens reçoivent l'information sans l'avoir recherchée. Le fonctionnement d'un tel système d'information est dès lors très proche de celui d'un magazine à parution régulière informant le lecteur des informations indispensables dans son secteur d'activité.

Dressons un tableau récapitulatif :

NATURE DOMAINE de L'INFORMATION	FONDAMENTALE	PRATIQUE		EVENEMENTIELLE
		PERMANENTE	SAISONNIERE	
		TECHNIQUE	VIDEOTEX COMMUTE	
ECONOMIQUE				
SOCIALE				
DE PROXIMITE				

III. LES CONTRAINTES DE FONCTIONNEMENT

1) VIDEOTEX COMMUTE

Le videotex commuté n'est en fait, comme nous l'avons signalé déjà précédemment, qu'une interrogation traditionnelle de bases de données automatisées. Le clavier est le plus souvent un téléphone à clavier et l'écran de visualisation est celui du téléviseur domestique : il n'y a pas de différences au niveau des modalités des procédures sur les périphériques utilisés.

Dans le cas de Télétel, le serveur sera à Vélizy et les bases de données qui y seront implantées ne seront pas des bases de données à caractère scientifique ou technique, comme c'est le cas pour Questel ou Spidel, mais des bases de données à caractère "grand public". Le mode d'accès sera interactif comme l'interrogation en conversationnel, et, seule, l'information fournie sera formatée en mode page.

Il y a donc un formatage préalable de l'information nécessaire et la base de données de Vélizy, par exemple, n'est elle-même qu'un relais par rapport à une information fournie par d'autres sources ou acquises ailleurs. Dès lors, peut apparaître dans ce schéma d'utilisation un facteur limitant qui est que l'utilisateur ne peut trouver qu'une information déjà implantée dans la base de son centre de videotex et il peut ressentir le besoin d'interroger d'autres bases de données. Ceci est surtout sensible pour la quête de ce que nous avons appelé une information de nature fondamentale.

Toutefois à l'état actuel, une telle vision est très anticipatrice.

2) LE VIDEOTEX DIFFUSE

Le reproche mentionné précédemment n'a pas de raison d'être dans le cas d'un videotex diffusé car l'objectif recherché dans ce cas est essentiellement une diffusion active d'informations auprès d'un certain groupe de personnes concernées par une problématique commune.

Au lieu d'être rendue disponible, l'information est diffusée et il n'y a pas de différence qualitative par rapport à un magazine que l'on feuillette page par page, si ce n'est le support papier.

Le facteur limitant au niveau d'un tel service est plutôt celui de la nécessité d'une grande diversité: des sources d'information qui doit impliquer le plus grand nombre possible d'institutions ou d'organisations locales. (voir la liste des sources d'information de l'OREP).

Ce n'est qu'à ce prix que l'on peut espérer une bonne couverture de l'information.

IV. LES POSSIBILITES D'APPLICATION EFFECTIVE DU VIDEOTEX

De toutes les expériences réalisées que nous avons décrites, celle menée à Pau par l'Office régional d'éducation permanente est sans contexte celle qui est la plus intéressante dans le cadre d'une application sectorielle du videotex au monde rural.

D'autres sont en cours de programmation, notamment par la CEESI. Mais il faut bien avouer que dans tous les cas, nous sommes très en deçà du potentiel de communication ouvert par le videotex, particulièrement par le videotex commuté.

Nous avons dégagé précédemment une dichotomie dans l'orientation du choix du videotex. Dans le cas de la diffusion d'informations dont l'objectif est par exemple la réalisation d'une campagne, le videotex diffusé doit intervenir préférentiellement, l'utilisateur sélectionnant à partir du sommaire de son magazine les pages intéressantes pour son profil d'activité.

Dans le cas de la recherche active d'une information, le videotex commuté sera pour des raisons évidentes un support de choix.

Cependant, l'utilisateur n'y trouvera que des informations entrées et formatées par ce que nous avons appelé au début son centre de videotex interactif (C VI).

Or, il existe en France dans le domaine de l'économie agricole, de l'agronomie et des industries agro-alimentaires, un certain nombre de bases de données bibliographiques fournissant une information de niveau I (signalement) de niveau II (signalement et résumé) et parfois, de niveau III (synthèses).

Il est donc logique de penser à une utilisation possible sur une grande échelle de ces bases. Dès lors, un système comme Télétel ne serait qu'un moyen terme entre le magazine du videotex diffusé (type INFOREP) et la consultation en conversationnel de ces bases de données.

Mais si en l'état actuel des choses, il n'est pas raisonnable de prévoir une consultation à domicile sur un téléviseur de BD, il faut prévoir qu'à moyen terme, certains produits documentaires de ces bases de données (notamment les informations de niveau III) devraient être transférés sur les centres de videotex interactif.

CONCLUSION

Le monde rural possède déjà une structure bien établie de redistribution de l'information. Cependant l'apparition de nouveaux outils de communication engendrés par la télématique a indiscutablement ouvert de nouvelles voies qu'il convenait de prospector pour une approche sectorielle qui tienne compte des spécificités de ce milieu socio-économique.

C'est précisément à partir de ces spécificités et à partir d'un tableau d'ensemble de ces nouveaux supports télématiques que nous avons pu réaliser cette étude qui revêt un indiscutable caractère prospectif. Il ne pouvait en être autrement, de nouveaux outils sont créés avant que leur besoin soit véritablement ressenti et que leur utilisation s'institutionnalise.

Outre son caractère prospectif, cette étude a surtout cherché à mettre en place une méthodologie de l'utilisation du videotex en fonction de l'information qu'il véhiculait. Nous avons donc établi une typologie de l'information destinée au monde rural et distingué des caractéristiques propres au vidéotex diffusé et au vidéotex commuté qui permettent de décider du choix de tel ou tel support en fonction du message à transmettre.

----- 0 -----

A N N E X E S

ANNEXE-I

0 0 0 ANTI O P E - O R E P

LES MAMMITES : 10 - 20 % DE LAIT EN MOINS
. . . ET BIEN TÔT DES PROBLÈMES DE VENTE

UNE MAMMITE : EST UNE INFECTION MICRO-
BIENNE DE LA MAMELLE DUE À LA PROLIFE-
RATION DES MICROBES REMONTÉS PAR LE
CANAL DU TRAYON PENDANT ET APRÈS LA
TRAITE .

LES MAMMITES CACHÉES SONT 40 FOIS PLUS
NOMBREUSES QUE LES MAMMITES VISIBLES

CE QU'ELLES VOUS COÛTENT

. . . 1 VACHE SUR 2 EST ATTEINTE DE
MAMMITE CACHÉE

. . . LA PERTE MOYENNE DE LAIT REPRÉSENTE
ENVIRON 350 F PAR VACHE ATTEINTE

N'ATTENDEZ PLUS POUR TRAITER DÈS MAINTENANT TOUS LES ANIMAUX (JEUNES ET ADULTES) CONTRE LES DOUVES ET LES STRONGLES, CELA CONTRIBUERA ÉGALEMENT À NE PAS RÉINFESTER VOS PÂTURAGES AU PRINTEMPS, LESQUELS AURONT ÉTÉ DÉBARASSÉS DE LA PLUPART DES PARASITES PAR LES GELÉES D'HIVER.

3- POUR CE FAIRE, RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE VÉTÉRINAIRE TRAITANT QUI VOUS CONSEILLERA PRODUITS ET DOSES À UTILISER.

ÉTABLISSEMENT DÉPARTEMENTAL DE L'ÉLEVAGE
5, PLACE MARGUERITE LABORDE, PAU
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES VÉTÉRINAIRES

TRAITEZ EN AUTOMNE CONTRE LES DOUVES ET
LES STRONGLES

1- UN ANIMAL PARASITÉ PEUT VOIR SON
POTENTIEL DE PRODUCTION DIMINUER DE 50%
VOIRE DÉPÉRIR JUSQU'À LA MORT
DES TRAITEMENTS SYSTÉMATIQUES SONT INDIS-
PENSABLES, NOTAMMENT DANS NOS RÉGIONS OÙ
LE CLIMAT CHAUD ET HUMIDE FAVORISE
L'INFESTATION.

2- PARMI CES TRITEMENTS, CELUI D'AUTOMNE
EST LE PLUS IMPORTANT.

LE CLIMAT DU DÉBUT D'AUTOMNE A FAVORISÉ
TRÈS FORTEMENT L'INFESTATION DES ANIMAUX
AU PATURAGE.

L'ALIMENTATION COUTE CHER EN PÉRIODE
HIVERNALE; ELLE NE DOIT PLUS SERVIR À
NOURRIR LES PARASITES .

PERSPECTIVES SUR LE PRIX DU PORC....

MARCHÉ EUROPÉEN A PEINE ÉQUILIBRÉ

F / KG	PRIX FERMES					
9,0						
8,8						
8,6						
8,4						
8,2						
8,0					8,0	
	NÓV.	DÉC.	JAN.	FÉV.	MAR.	AVR.

SUAE - CHAMBRE D'AGRICULTURE
5, PLACE MARGUERITE LABORDE - PAU

LIA BÉARN

LES MEILLEURS TAUREAUX BLONDS TÉL 320033

POUR PRODUIRE DES FEMELLES D'ÉLEVAGE

NOM PÈRE ROBE VÊLAGE CONSEILS

ÉTAIN KAPUCIN CLAIR MOYEN BON DANS L'ENSEMBLE

DUNECH KAPUCIN CLAIR MOYEN AP PORTE GABARIT

DOUME VALLON FONCÉ FACILE PEU DE LAIT

FOURES VAMADOR FONCÉ FACILE MOYEN

GARÇON CECIL FONCÉ FACILE DONNE DES FILLES

PROLIFIQUES BONNES

MÈRES PEU DE TAILLE

A N N E X E - 2 -

LISTE DES JOURNAUX AGRICOLES DÉPARTEMENTAUX

ACTION AGRICOLE DE TOURAINE, TOURS
ACTION AGRICOLE DU TARN-ET-GARONNE (L'), MONTAUBAN
ACTION AGRICOLE PICARDE, AMIENS
ACTION PAYSANNE, MANOSQUE
AGRICULTEUR CHARENTAIS (L'), LA ROCHELLE
AGRICULTEUR D'ANJOU, ANGERS
AGRICULTEUR DE LA DORDOGNE (L'), PÉRIGUEUX
AGRICULTEUR DE L' AISNE (L'), LAON
AGRICULTEUR DE LOIR-ET-CHER, BLOIS
AGRICULTEUR D'EURE-ET-LOIR (L'), CHARTRES
AGRICULTEUR DU SUD-EST HEBDOMADAIRE (L'), LYON
- - - MENSUEL (L'), LYON
- MODERNE DE HAUTE-NORMANDIE, ROUEN
- NORMAND, CAEN
- SAVOYARD (L'), RUMILLY
AGRICULTURE DE LA NIÈVRE, NEVERS
- DES PYRÉNÉES-ORIENTALES, PERPIGNAN
- DRÔMOISE, VALENCE
- DU PAS-DE-CALAIS, ARRAS
- ET PROGRÈS, BAYONNE
- ET VIE, SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU
- 44, NANTES
- SARTHOISE, LE MANS
AGRI INFORMATION 79, NIORT
- SUD MAGAZINE, FENOUILLET
AIN AGRICOLE, BOURG-EN-BRESSE
AMI DU LABOUREUR, CHÂTEAUDUN
ANJOU AGRICOLE, ANGERS
ARDENNE AGRICOLE (L'), CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
AURORE PAYSANNE, CHÂTEAUROUX
AUVERGNE AGRICOLE, CLERMONT-FERRAND
AVENIR AGRICOLE DE LA MAYENNE, LAVAL

.../...

AVENIR AGRICOLE DE L'ARDÈCHE (L'), PRIVAS
 - - ET VITICOLE AQUITAIN, BORDEAUX
 AVICULTEUR (L'), RENNES
 AVENIR PAYSAN DE LA HAUTE-MARNE, CHAUMONT
 BIGORRE AGRICOLE, TARBES
 BON CULTIVATEUR DE L'EST (LE), NANCY
 BOUCHES-DU-RHÔNE AGRICOLES/L'AGRICULTEUR PROVENÇAL (LES)
 MARSEILLE
 BOURBONNAIS RURAL (LE), MONTLUÇON
 BULLETIN AGRICOLE DES HAUTES-PYRÉNÉES, TARBES
 BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE, MONTMORILLON
 - D'INFORMATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
 D'INDRE-ET-LOIRE, CHAMBRAY-LES-TOURS
 CANTAL AGRICOLE (LE), AURILLAC
 CHAROLAIS, NEVERS
 CÔTEAUX DE GASCOGNE, TARBES
 CÔTE-D'OR AGRICOLE ET VITICOLE (LA), DIJON
 CREUSE AGRICOLE, GUÉRET
 CULTIVATEUR DU LOIRET, ORLÉANS
 DÉFENSE AGRICOLE DE LA BEUCE ET DU PERCHE (LA), CHARTRES
 - PAYSANNE DU LOT, CAHORS
 DERNIÈRES NOUVELLES AGRICOLES, STRASBOURG
 ÉCHO AGRICOLE DU CHER, BOURGES
 ECONOMIE AGRICOLE ARTOIS, FLANDRE, PICARDIE, ARRAS
 ÉLEVEUR MAINE-ANJOU (L'), CHÂTEAU-GONTIER
 EN PAYS VAROIS, DRAGUIGNAN
 ENSEMBLE, ANCENIS
 ENTRAIDE OUEST, RENNES
 EST AGRICOLE ET VITICOLE, STRASBOURG
 EURE AGRICOLE (L'), ÉVREUX
 EXPLOITANT AGRICOLE DE SAÔNE-ET-LOIRE (L'), MÂCON
 - - DU GERS, AUCH
 - - DU GARD, NIMES
 FER DE LANCE, QUIMPER
 FORÊT DE GASCOGNE, BORDEAUX
 HAUTE-LOIRE PAYSANNE, LE-PUY-EN-VELAY
 HAUTE-SAÔNE AGRICOLE - BELFORT AGRICULTURE (LA), VESOUL
 ILE-DE-FRANCE AGRICOLE, PARIS
 INDRE AGRICOLE, CHÂTEAURoux

.../...

INFORMATION AGRICOLE DU LOIR-ET-CHER, BLOIS
 - - RHÔNE, LYON
 INFORMATIONS AGRICOLES DU SUD-OUEST (LES), MONT-DE-MARSAN
 JEUNES VALLÉES, SAINT-DIÉ
 JOURNAL DE LA CORSE AGRICOLE, AJACCIO
 JURA AGRICOLE, LONS-LE-SAUNIER
 LIEN HORTICOLE, MONTPELLIER
 LIMOUSIN ÉLEVAGE, TULLE
 LORRAINE AGRICOLE, LUNÉVILLE
 LOT-ET-GARONNE AGRICOLE - LES CAHIERS, AGEN
 MARNE AGRICOLE (LA), REIMS
 MIDI VINICOLE (LE), MONTPELLIER
 MODEF CHARENTE-POITOU, ANGOULÊME
 MONDE RURAL (LE), AUCH
 MOSELLE AGRICOLE, METZ
 NORD AGRICOLE, LILLE
 NOTRE TERROIR, CHAMBÉRY
 OISE AGRICOLE (L'), BEAUVAIS
 PAYSAN BRETON, SAINT-BRIEUC
 PAYSAN D'Auvergne (LE), CLERMONT-FERRAND
 - DE LA HAUTE-GARONNE, TOULOUSE
 - DE LA LOIRE, SAINT-ETIENNE
 - (LE PAYSAN FRANÇAIS), COGNAC
 - D'ILLE-ET-VILAINE/AGRI COOPE, RENNES
 - DU CANTAL, AURILLAC
 - DU HAUT-RHIN, COLMAR
 - DU MIDI (LE), MONTPELLIER
 - LORRAIN (LE), LAXOU
 - MORBIHANNAIS (LE), VANNES
 - NANTAIS (LE), NANTES
 - NIVERNAIS (LE), NEVERS
 - SAYOVARDE, ANNECY
 - TARNAIS, ALBI
 - VOSGIEN, ÉPINAL
 PROVENCE AGRICOLE, AIX-EN-PROVENCE
 RÉVEIL AGRICOLE, MENDE
 REVUE AGRICOLE DE L'AUBE, TROYES
 - GIRONDINE AGRICOLE, LIBOURNE
 RHÔNE AGRICOLE (LE), LYON
 SILLON ALPIN, GAP

SILLON DE SEINE-ET-MARNE (LE), LE MEE-SUR-SEINE
 - DES LANDES ET DES PYRÉNÉES, PAU
 SYNDICAT AGRICOLE (LE), LILLE
 TERRE DAUPHINOISE, GRENOBLE
 TERRE DE CHEZ NOUS (LA), BESANÇON
 - DE TOURAINE, CHAMBRAY-LES-TOURS
 TERRES D'ARIÈGE, FOIX
 THIÉRACHE, AVESNES-SUR-HELPE
 TRAIT D'UNION DES CULTIVATEURS DES CÔTES-DU-NORD (LE)
 (SAINT-BRIEUC)
 - - PAYSAN DE HAUTE-GARONNE, TOULOUSE
 UNION AGRICOLE DE LA HAUTE-VIENNE, LIMOGES
 - - DE LOIR-ET-CHER, BLOIS
 - PAYSANNE, TULLE
 - SYNDICALE AGRICOLE, BOIS-GUILLAUME
 UPRA NORMANDE INFORMATION, CAEN
 VAUCLUSE AGRICOLE, AVIGNON
 VENDÉE AGRICOLE (LA), LA ROCHE-SUR-YON
 VENDÉE SEMAINE, LA ROCHE-SUR-YON
 VIE AGRICOLE ET COOPÉRATIVE (LA), NICE
 - - DE LA MEUSE, VERDUN
 - CHARENTAISE - AGRICULTURE SERVICES, ANGOULÊME
 - PAYSANNE DE L'ALLIER (LA), MONTLUÇON
 VIENNE RURALE (LA), POITIERS
 VIGNERON CHAMPENOIS (LE), EPERNAY
 VINS D'ALSACE (LES), COLMAR
 VOIX DE LA TERRE (LA), AGEN
 VOLONTÉ PAYSANNE DE L'AVEYRON (LA), RODEZ
 - - DU GERS (LA), AUCH
 VULGARISATION RÉGIONALE AGRICOLE, RENNES
 YONNE AGRICOLE (L'), AUXERRE

ANNEXE - 3 -

LES PÉRIODIQUES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS DU MONDE RURAL

A - PRODUCTIONS VÉGÉTALES

1. LES HEBDOMADAIRES ET LES BIMENSUELS

Chiffre O.J.D.
pour l'année

- Agri sept	Hebdo.	1976	78 773
- Betteravier français (Le)	Bimens.	1974	79 943
- Dépêche Commerciale et Agricole	Hebdo.	*	20 000
- France Agricole (La)	Hebdo.	1977	167 000
- Producteur agricole français	Bimens.	*	150 000
- Progrès agricole et viticole	Bimens.	*	18 000
- Terre (La)	Hebdo.	1977	199 217

2. LES MENSUELS ET LES AUTRES

- Agriculteur (L')	Mensuel	1977	7 123
- Agriculture et vie	Bimestriel	1975	12 861
- Agriculture pratique	Bimestriel	*	5 000
- Bulletins d'information des rizi- culteurs de France	Trimestriel		6 000
- Circuits culture	10 n° par an	*	6 150
- Cultivar	Mensuel	1977	53 362
- Défense des végétaux (La)	Bimestriel	*	3 500
- Engrais	Mensuel	*	7 000
- Entreprise agricole (L')	Mensuel	1977	12 918
- Eveil agricole méridional (L')	Mensuel	*	18 500
- Exploitant familial	Mensuel	*	108 400
- Fermes modernes	Mensuel	*	15 500
- Fournisseur de l'Agriculture (Le)	Mensuel		Non communiqué
- Grains	Mensuel	*	3 000
- Hautes Etudes betteravières agricoles	2 n° par an	1976	12 969
- Information agricole	Mensuel	1976	13 757
- Jeunes agriculteurs	Mensuel	*	80 000
- Journal du Fermier et du Métayer	Mensuel	*	40 000

- Marchés agricoles	Quotidien	1977	15 770
- Motorisation agricole	Mensuel	*	20 000
		N° spéciaux	35 000
- Officiel de l'artisanat rural	Bimestriel	*	13 500
- Le Paysan	Mensuel	1977	11 433
- Paysans	Bimestriel	*	5 000
- Perspectives agricoles	Mensuel	*	28 000
- Phytoma	Mensuel	*	28 000
- Plasticulture	Trimestriel	*	15 000
- Spécial Motoculteur et tondeuse à gazon	Bimestriel	*	12 000
- Tracteur et Machines agricoles	Mensuel	*	6 483
- Travaux agricoles et ruraux	Mensuel	*	5 813
- La voix des cultures	Mensuel	1976	42 955
- Gestion	Bimestriel	*	3 000
- La Tribune des Professionnels de l'agriculture moderne	Mensuel	*	95 000

B - PRODUCTIONS ANIMALES

1. LES HEBDOMADAIRES ET LES BIMENSUELS

- Le Courrier Avicole	Hebdomadaire	*	8 000
-----------------------	--------------	---	-------

2. LES MENSUELS ET LES AUTRES

- L'Abeille de France et l'Apiculteur	Mensuel	*	28 000
- Abeilles et Fleurs	Mensuel	*	12 000
- Aviculteur	Mensuel	*	7 000
- Bétail	Bimestriel	*	12 000
- Bovins limousins	Trimestriel	*	5 000
- Bulletin de l'Alliance pastorale	Mensuel	*	2 000
- Charolais	Trimestriel	*	6 000
- La chèvre	Bimestriel	*	7 000
- Les dossiers de l'élevage	Bimestriel	*	3 500
- Elevage, édition bovins, ovins, caprins	Mensuel	*	26 000
- - édition porcins	Mensuel	*	12 000
- Elevage ovin	Mensuel	*	9 700

- Eleveurs de bovins (production laitière moderne)	Mensuel	*	3 000
- Eleveur de porc	Mensuel	*	13 000
- Eleveur Maine-Anjou (UPRA)	Bimestriel	*	3 500
- Française Frisonne Pie Noire	Mensuel	*	10 250
- France élevage	Mensuel	*	35 000
- Gazette agricole	Mensuel	*	Non communiqué
- Les industries de l'alimentation animale	Mensuel	*	2 900
- Limousin élevage	Mensuel	*	15 000
- Pâtre	Mensuel	*	14 500
- Le porc	Mensuel	*	5 000
- La revue avicole	Mensuel	*	15 000
- Sélection avicole	Mensuel	*	16 000
- UPRA Normandie information	Trimestriel	*	7 000
- Nouvelles de l'aviculture	Mensuel	*	8 000

ANNEXE - 4 -

LISTE DES FILMS DE LA TÉLÉPROMOTION RURALE
DISPONIBLES AU S.C.M.A. (RELEVÉS DE 1966 A 1972)

AGRICULTURE DE GROUPE, POURQUOI PAS ?
LES ATELIERS DE PRODUCTION
BÂTIR L'AVENIR
LES CHEMINS DE L'ÉLEVEUR
LE DÉFI EUROPÉEN
DU DÉMÉNAGEMENT À L'AMÉNAGEMENT
DU SILLON AU CRAYON
LE GRAND ESPOIR
JE SUIS MON PATRON
LA NOUVELLE COOPÉRATIVE
ORGANISER POUR DÉVELOPPER
PRODUIRE ET APRÈS
S'ORGANISER CHEZ SOI
LA SOIF D'APPRENDRE
SUR LES MARCHÉS DE LA VIANDE
LA TERRE AU SERVICE DES HOMMES
LA TERRE ET LES HOMMES, N° 1
- - - - - N° 2

- LA BRUCELLOSE - UN MAL A COMBATTRE -

	1.	- La brucellose
	2.	- Un mal à combattre
	3.	- Réalisé par le Centre T.P.F Rhône-Alpes-Auvergne.
. <u>Une</u> vache vient d'avorter. Que s'est-il passé ? une chute, un coup ?	4.	- <u>Photo</u> vache couchée.
. Peut-être. Mais <u>il</u> pourrait s'agir aussi de la brucellose.	5.	- <u>Photo</u> veau crevé
. <u>En</u> cas d'avortement, il vaut mieux penser brucellose en premier. Il s'agit d'une maladie trop grave pour passer à côté.	6.	- <u>Photo</u> veau crevé avec inscription "brucellose" ?
. <u>C'est</u> pourquoi les Pouvoirs Publics ont rendu obligatoire la déclaration de tout avortement.	7.	- <u>Photo</u> veau crevé avec : "à déclarer"
. <u>Une</u> vache vient d'avorter : que faut-il faire ?	8.	- <u>Photo</u> un homme qui s'interroge.
. <u>En</u> premier lieu, éviter de contaminer les autres bovins.	9.	- <u>Dessin</u> vache se protégeant du micr
. <u>Pour</u> cela, attacher la queue de l'avortée afin de l'empêcher de projeter des microbes sur ses voisins et sur l'éleveur.	10.	- <u>Dessin</u> queue attachée
. <u>Isoler</u> l'avortée hors de l'étable.	11.	- <u>Dessin</u> vache isolée
. <u>Désinfecter</u> largement le sol avec de l'eau de javel concentrée.	12.	- <u>Dessin</u> désinfection
. <u>Ce</u> n'est pas tout, maintenant il faut aller à la mairie pour déclarer l'avortement, c'est obligatoire.	13.	- <u>Photo</u> mairie.

<p>14. <u>A la demande</u> du Maire, un vétérinaire vient faire un prélèvement de sang et de délivrance sur la vache avortée- gratuitement.</p>	<p>- <u>Photo</u> prélèvement de sang et de délivrance.</p>
<p>15. <u>Ces prélèvements</u> seront analysés par un laboratoire agréé.</p>	<p>- <u>Photo</u> laboratoire.</p>
<p>16. <u>Supposons</u> qu'à l'analyse les microbes de la brucellose apparaissent. Alors la vache est déclarée atteinte de brucellose contagieuse.</p>	<p>- <u>Photo</u> microscope.</p>
<p>17. <u>Le Directeur</u> des Services Vétérinaires en est informé et prend un "arrêté d'infection" qui stipule plusieurs obligations.</p>	<p>- <u>Photo</u> "Etable infectée"</p>
<p>18. <u>La première</u>, ne pas laisser sortir des animaux de l'exploitation sauf ceux déjà marqués</p>	<p>- <u>Photo</u> tête de vache</p>
<p>19. <u>Ne pas</u> en introduire non plus : ni vache - ni chèvre - ni mouton.</p>	<p>- <u>Photo</u> foire</p>
<p>20. <u>Marquer</u> la vache avortée d'un double trou à l'oreille gauche</p>	<p>- <u>Photo</u> oreille marquée de deux trc</p>
<p>21. <u>Et la faire</u> abattre dans les 30 jours qui suivent l'avortement.</p>	<p>- <u>Photo</u> abattage</p>
<p>22. Seuls les abats sont <u>saisis</u>. La carcasse est commercialisable sauf cas très rare.</p>	<p>- <u>Photo</u> carcasses</p>
<p>23. <u>Faire</u> effectuer une prise de sang sur l'ensemble du cheptel âgé de plus de 12 mois. Elle est gratuite.</p>	<p>- <u>Photo</u> flacons de sang.</p>
<p>24. Les animaux reconnus <u>positifs</u> sont marqués d'un seul trou à l'oreille gauche.</p>	<p>- <u>Photo</u> marquage d'une bête.</p>
<p>Enfin 25. <u>Vacciner</u> toutes les femelles bovines âgées de plus de 4 mois. Le vaccin est gratuit, seule la vaccination est payante.</p>	<p>- <u>Photo</u> vaccination.</p>
<p>26. La brucellose c'est un <u>coup dur</u>. Aussi l'Etat apporte une aide financière.</p>	<p>- <u>Photo</u> Direction départementale de l'Agriculture.</p>

<p>. <u>Les prises de sang</u> - prélèvements et analyses sont gratuits.</p>	<p>27.</p>	<p>- <u>Photo</u> flacon de sang : "gratuit"</p>
<p>. Et l'éleveur touche une <u>indemnité</u> pour chaque vache avortée si celle-ci est abattue.</p>	<p>28.</p>	<p>- <u>Photo</u> bête abattue + "indemnité"</p>
<p>.NB - Changer de diapositive au début de la reprise de la musique . Mais enfin, comment ma vache a-t-elle été contaminée ? Il y avait donc la brucellose dans le pays ?</p>	<p>29.</p>	<p>- <u>Dessin</u> microbes de brucellose.</p>
<p>. Elle a pu être contaminée : - par les animaux domestiques ou sauvages qui ont traîné une <u>délivrance</u> infectée, que ce soit les chiens</p>	<p>30.</p>	<p>- <u>Photo</u> chien sortant de l'étable</p>
<p>. <u>ou</u> les volailles dans une étable</p>	<p>31.</p>	<p>- <u>Photo</u> poules près d'une vache</p>
<p>. <u>par</u> le fumier ou le lisier provenant d'une étable infectée.</p>	<p>32.</p>	<p>- <u>Photo</u> tas de fumier</p>
<p>. <u>et</u> répandu sur des terrains pâturés.</p>	<p>33.</p>	<p>- <u>Photo</u> épandage de fumier</p>
<p>. Elle a pu être <u>contaminée</u> aussi - par une vache achetée si l'on n'a pas pris la précaution de se renseigner sur l'étable d'origine et si, de plus, on n'a pas fait pratiquer une analyse de sang.</p>	<p>34.</p>	<p>- <u>Photo</u> foire</p>
<p>. <u>ou par</u> le retour d'une femelle d'un alpage collectif non contrôlé.</p>	<p>35.</p>	<p>- <u>Photo</u> alpage</p>
<p>. <u>par une</u> autre vache déjà contaminée mais qui vèle normalement. Cela arrive,</p>	<p>36.</p>	<p>- <u>Dessin</u> vache qui vèle</p>
<p>. <u>Une bonne</u> précaution consiste à isoler toute vache qui se prépare à vêler.</p>	<p>37.</p>	<p>- <u>Photo</u> vache seule dans l'étable</p>
<p>. <u>et dès la</u> délivrance faite, désinfecter la matrice avec des ovules antibiotiques.</p>	<p>38.</p>	<p>- <u>Dessin</u> désinfection matrice.</p>
<p>. La contamination peut aussi <u>se faire</u> par l'homme, par exemple : le marchand de bestiaux - le vétérinaire, l'inséminateur ou d'autres visiteurs qui venaient d'une exploitation atteinte</p>	<p>39.</p>	<p>- <u>Photo</u> marchand bestiaux sur champ de foire</p>

<p>. et qui transportaient donc le microbe sur leurs blouses ou leurs <u>bottes</u> - s'ils ne se sont pas désinfectés au sortir de l'étable.</p>	40.	<p>- <u>Photo</u> homme qui désinfecte ses bottes.</p>
<p>. En voilà des complications. <u>La brucellose</u> a-t-elle donc des conséquences si dramatiques ? Voyons un peu</p>	41.	<p>- <u>Photo</u> homme handicapé.</p>
<p>. Du côté du <u>porte-feuille</u> , la brucellose entraîne une série de pertes.</p>	42.	<p>- <u>Photo</u> billets - chéquier - porte-feuille</p>
<p>. <u>La perte</u> du veau lorsqu'il y a avortement</p>	43.	<p>- <u>Dessin</u> avortement</p>
<p>. <u>Une</u> perte lors de la vente de l'animal malgré la subvention</p>	44.	<p>- <u>Photo</u> inspection de carcasses de viande</p>
<p>. <u>Une</u> chute de la production laitière</p>	45.	<p>- <u>Dessin</u> seau vide</p>
<p>. La brucellose laisse des <u>séouelles</u> qui nuisent au rendement de l'animal par exemple l'arthrite</p>	46.	<p>- <u>Dessin</u> arthrite</p>
<p>. <u>La</u> stérilité</p>	47.	<p>- <u>Dessin</u> stérilité</p>
<p>. <u>Enfin</u>, dans certains cas, l'abandon d'une spéculation intéressante telle que la vente de lait cru ou de fromages blancs.</p>	48.	<p>- <u>Photo</u> fromages blancs</p>
<p>. <u>La brucellose</u> sur l'animal, c'est grave mais il y a plus grave encore.</p>	49.	<p>- <u>Photo</u> vieille femme</p>
<p>. <u>En effet</u>, la brucellose se transmet à l'homme. C'est ce qu'on appelle la fièvre de Malte.</p>	50.	<p>- <u>Photo</u> homme alité</p>
<p>. Elle se manifeste par une <u>grande</u> fatigue physique. La personne est déprimée.</p>	51.	<p>- <u>Photo</u> personne fatiguée.</p>
<p>. <u>Une</u> fièvre importante, des sueurs abondantes, des douleurs musculaires et articulaires.</p>	52.	<p>- <u>Photo</u> personne alitée;</p>
<p>. <u>Un</u> ou plusieurs séjours à l'hôpital sont parfois nécessaires.</p>	53.	<p>- <u>Photo</u> hôpital</p>

<p>• Si le mal n'est pas <u>dépisté</u> à temps, il peut en rester des séquelles, telles que l'arthrite et certaines personnes atteintes de brucellose chronique ont dû par la suite cesser d'exploiter.</p>	<p>54. - <u>Dessin</u> homme marchant avec une car</p>
<p>• <u>Il</u> ne faut pas dramatiser mais la brucellose est quand même un mal très sérieux aux conséquences graves.</p>	<p>55. - <u>Dessin</u> vache brucellique avec panneau : "danger"</p>
<p>• Aussi, les <u>Pouvoirs</u> Publics ont mis en place une série de mesures</p>	<p>56. - <u>Photo</u> Bâtiment administratif.</p>
<p>• <u>En vue</u> de protéger le cheptel par la vaccination</p>	<p>57. - <u>Dessin</u> vaccination</p>
<p>•Egalement pour mieux <u>connaître</u> les foyers de brucellose par le dépistage.</p>	<p>58. - <u>Photo</u> - Direction des Services Vétérinaires.</p>
<p>• La brucellose sur une bête si rien <u>n'est fait</u> ce sera la brucellose dans toute l'étable</p>	<p>59. - <u>Photo</u> étable</p>
<p>• La brucellose dans une étable, si rien <u>n'est fait</u>, ce sera la brucellose dans tout le voisinage</p>	<p>60. - <u>Photo</u> vue générale</p>
<p>• Alors, <u>comment</u> éliminer ce mal aux effets redoutables sans mettre l'éleveur "sur la paille"</p>	<p>61. - <u>Photo</u> tas d'avortons</p>
<p>• <u>Par</u> la collaboration de tous : éleveurs à travers les groupements de défense sanitaire - vétérinaires - et Pouvoirs Publics.</p>	<p>62. - <u>Photo</u> réunion</p>
<p>• <u>Jusqu'à ce</u> que chaque étable devienne "indemne" de brucellose.</p>	<p>63. - <u>Photo</u> plaque : "indemne brucellos</p>
<p>• Paut-il risquer de tout perdre un jour ou bien, par une action commune, <u>tenter</u> de conserver un cheptel productif ?</p>	<p>64. - <u>Photo</u> troupeau.</p>

0 0 0 °°° 0 0 0

PA.mjb.